

Groupe International Consultatif
Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad-Cameroun

RAPPORT DE MISSION
AU TCHAD ET AU CAMEROUN
DU 11 AU 31 JANVIER 2009

Le Groupe International Consultatif
Mamadou Lamine Loum, Président
Jane I. Guyer
Abdou El Mazide Ndiaye
Jacques Gérin, Secrétaire Exécutif

Le 12 mars 2009
Le Secrétariat du GIC
5 Place Ville-Marie, bureau 200
Montréal (Québec) CANADA H3B 2G2
Téléphone : +1 514 864 5515
Télécopieur : +1 514 397 1651
secretariat@gic-iag.org
www.gic-iag.org

*Le GIC rend hommage à son collègue et ami le Dr. Dick de Zeeuw
décédé le 18 février 2009 à Bangkok, en Thaïlande.*

Table des matières

RESUME EXECUTIF

TCHAD – INTRODUCTION	1
1 ACTIVITES PETROLIERES : DENSIFICATION ET MESURES CORRECTRICES MAIS ABSENCE SUR SITE DU GOUVERNEMENT	4
1.1 Une nouvelle campagne de densification des puits pour maintenir le niveau de production	4
1.2 Mise en œuvre du Plan d'actions pour l'atténuation de l'impact de l'utilisation des sols	5
1.2.1 Occupation des sols et évaluation des dommages : des impacts mieux cernés.....	5
1.2.2 Formation et compensations : des correctifs en cours d'adaptation	6
1.3 Questions environnementales et sociales.....	8
1.3.1 Environnement : un déversement mineur bien géré – Des études et actions pour rassurer	8
1.3.2 Promotion de la main d'œuvre locale : des succès probants	9
1.3.3 Opportunités d'affaires : des progrès à accélérer avec le retour de SFI	9
1.4 Absence du Gouvernement sur le terrain : la côte d'alerte dépassée	10
2 PETROLE ET FINANCES PUBLIQUES : APPRENTISSAGE DE LA VOLATILITE NON ENCORE MAITRISE – GAPS DE CONTRÔLE PERSISTANTS.....	11
2.1 Budget 2008	11
2.1.1 Orientations générales du Budget 2008 : Recettes record – Régime d'exception	11
2.1.2 Maîtrise de la liquidation des recettes pétrolières et des coûts pétroliers du Consortium : des insuffisances à combler.....	12
2.2 Budget 2009 : des nuages à l'horizon – Un test crucial de capacité d'auto-ajustement.....	13
2.3 Gestion des 5% : une allocation qui demeure non optimale.....	15
2.4 Les services de contrôle de l'Etat : une redynamisation urgente et un besoin pressant de coordination	16
3 LES RESSOURCES PETROLIERES : MOTEUR POTENTIEL DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT.....	18
3.1 Développement des secteurs de ressources humaines et des secteurs de production.....	18
3.1.1 Ressources humaines : des résultats contrastés	18
3.1.2 Secteurs productifs : des secteurs vitaux en manque de ressources	19
3.2 La contribution des opérateurs économiques au développement : pour une amélioration du climat des affaires	20
TCHAD – CONCLUSION.....	21

CAMEROUN – INTRODUCTION.....	23
4 PLATEFORME DE COOPÉRATION ET BILAN SOCIAL	24
4.1 Des progrès notables consolidés	24
4.2 Des dossiers en suspens à apurer avec célérité	25
5 FEDEC, PARCS ET PPAV	26
5.1 Situation financière de la FEDEC : un sursis précaire à dépasser	26
5.2 Mise en œuvre du PPAV : Des progrès réguliers à pérenniser et des ajustements encore nécessaires.....	27
5.3 Aménagement du parc national Mbam et Djerem : un malentendu à clarifier	28
6 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L’ADMINISTRATION CAMEROUNAISE	29
6.1 Le PRECESSE : pour une mise en oeuvre rapide	29
6.2 CAPECE : pour une clôture des études et une exploitation des résultats.....	29
7 AUTRES DOSSIERS CRITIQUES APPELANT UNE ACTION URGENTE DU GOUVERNEMENT.....	30
7.1 Cadre légal et juridique : alerte sonnée pour une carence persistante.....	30
7.2 Transfert des sites et infrastructures temporaires du Projet au Cameroun : un dossier à fermer.....	31
8 PROJET DE BARRAGE SUR LE LOM PANGAR.....	31
CAMEROUN – CONCLUSION	32
REMERCIEMENTS.....	33
ANNEXE 1 : CHRONOLOGIE DES RENCONTRES	
ANNEXE 2 : LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES	

RESUME EXECUTIF

Ce rapport rend compte de la visite statutaire du Groupe International Consultatif (GIC) au Tchad du 11 au 24 janvier et au Cameroun du 26 au 31 janvier 2009.

Cette mission avait deux objectifs principaux : 1- faire le point sur le Projet pipeline (Projet) et la situation dans les deux pays depuis les précédentes visites du Groupe, 2- recueillir l'information nécessaire à la préparation d'une évaluation du Projet et de ses retombées avant la fin du mandat GIC prévue le 30 juin 2009.

TCHAD

Le GIC n'avait pu se rendre au Tchad en 2008 du fait des conditions sécuritaires et de difficultés relationnelles entre le Tchad et la Banque Mondiale (BM).

L'année fut marquée par les attaques rebelles des 2 et 3 février 2008 sur N'Djaména et leurs conséquences à tous les niveaux : politique, social, sécuritaire, économique et financier.

2008 a aussi vu le Tchad encaisser des recettes pétrolières record de l'ordre de 1,87 milliards de \$US soutenues par l'envolée des cours mondiaux du Brent ; la BM se désengager du Projet pétrole dans le pays le 9 septembre 2008 ; et l'inflation importante alimenter les tensions sociales exacerbées en fin d'année par plusieurs mesures gouvernementales impopulaires en particulier dans la capitale touchée par une crise énergétique sévère.

Activités pétrolières

- La **production** pétrolière moyenne du Projet en 2008 fut de 127 000 barils par jour (bpj) contre 144 000 bpj en 2007. Un chiffre atteint grâce à la poursuite d'un programme intensif de maintien de la production par Esso qui indique avoir acquis une meilleure connaissance du réservoir et confirme le volume d'environ 1 milliard de barils de pétrole estimé initialement dans le Bassin de Doba.

- Esso a entamé une deuxième campagne de **densification des puits** dans les champs de Komé et Bolobo avec en prévision 300 puits producteurs additionnels entre 2009 et 2012. A terme, environ 800 puits auront été forés dans les 3 champs de Komé-Bolobo-Miandoum, loin devant les 287 puits envisagés dans les plans originaux du Projet et partant avec un impact plus grand que prévu sur l'occupation des sols et la population.

Les coûts associés aux différentes mesures de maintien de la production annoncés par le Consortium indiquent que l'investissement original de 4,1 milliards de \$US devrait doubler d'ici 2011. Des données qui affectent sans doute la rentabilité du Projet et méritent d'être davantage précisées par l'opérateur pétrolier et examinées par le Gouvernement.

- La mise en œuvre du Plan d'actions pour l'atténuation de l'impact de l'utilisation des sols (**LUMAP**) donne des résultats encourageants avec des impacts sur les populations mieux cernés et des mesures correctives en cours d'adaptation. La compagnie a entamé un processus de réflexion pour identifier de nouvelles procédures destinées à minimiser ou compenser son empreinte dans la zone.

Le renforcement des moyens humains, financiers et matériels pour exécuter le LUMAP sont un signe encourageant de l'engagement d'Esso.

Esso aura à s'assurer de la mise en œuvre concomitante des mesures d'accompagnement socio-économique et de réquisition des terres pour la nouvelle campagne de densification des puits de 2009-2012.

- Un **déversement** mineur de 34 barils de pétrole en août 2008 au niveau d'une valve de contrôle du pipeline d'exportation a été géré rapidement et efficacement par Esso selon les Autorités. Mais cet événement rappelle au Tchad l'urgence de se doter d'une législation environnementale adéquate et en particulier d'un Plan National d'Intervention en cas de Déversements Accidentels d'Hydrocarbures.
- La **promotion de la main d'œuvre locale** par Esso et ses contractants est à saluer. Entre autres, le programme de formation mis en place par Schlumberger permet aujourd'hui à des Tchadiens d'occuper au sein de cette compagnie des postes spécialisés au Tchad et ailleurs dans le monde.
- Face à des activités pétrolières qui ne cessent de s'intensifier, **l'absence sur le terrain du Gouvernement** est particulièrement préoccupante. Les structures de monitoring environnemental et pétrolier ont soit totalement disparu soit été réduites au minimum.

Le rétablissement par le Gouvernement d'une présence permanente sur site pour assurer un monitoring adéquat des activités pétrolières est impératif. Pour cela, il doit inscrire les crédits nécessaires au budget des Ministères du Pétrole et de l'Environnement, et ces derniers doivent mettre en œuvre tous les moyens pour satisfaire à leurs responsabilités.

Pétrole et Finances publiques

- Le **Budget 2008** a connu un niveau de recettes pétrolières jamais atteint par le passé, soutenu par les cours mondiaux et par des recettes exceptionnelles résultant d'un Accord entre le Tchad et le Consortium pétrolier en septembre 2008.

Mais les dépenses importantes concédées à la sécurité et à la reconstruction, et la poursuite intensive du programme d'investissements en particulier dans les zones urbaines, n'ont pas permis de réaliser les économies anticipées.

Les partenaires du Tchad, tout en reconnaissant la particularité du contexte sécuritaire de 2008, regrettent le non respect du niveau des budgets initial et rectificatif et des procédures budgétaires suspendues par l'instauration d'un régime d'exception. Les défaillances systémiques dans la gestion des finances publiques perdurent.

- Après 5 années de réception des revenus du pétrole, la **non maîtrise** par les services du Ministère des Finances et du Pétrole **de la liquidation des recettes et des coûts pétroliers** du Consortium est préoccupante. Il appartient au Tchad de se mettre en position de calculer avec précision les recettes pétrolières qui lui sont dues et de faire des projections ; mais également de vérifier les dépenses qui impactent directement les revenus du pays.

- Le **Budget 2009** comporte des risques importants. La chute drastique des cours mondiaux du pétrole au cours des derniers mois rend plus qu'optimistes les hypothèses de base du budget qui tablaient sur un baril de Brent à 83 \$US. A moins d'un retournement brutal de la conjoncture rendue encore plus incertaine par la crise économique mondiale, les prévisions de recettes inscrites au budget paraissent aujourd'hui largement surestimées.

Le FMI craint également une sous-estimation du niveau de dépenses, en particulier de sécurité.

Tout porte à croire que pour la première fois depuis 2003, le Tchad devrait connaître en 2009 une baisse de ses recettes pétrolières. Ceci constitue un test crucial de la capacité d'ajustement du pays dont le budget reste largement assis sur les recettes pétrolières par définition volatiles.

Le Gouvernement est invité à adopter rapidement un collectif budgétaire plus conservateur sur les recettes que la Loi de Finances initiale, et en attendant, à prendre les dispositions nécessaires pour limiter le niveau de dépenses des Ministères.

- L'exécution du budget tiré des redevances pétrolières allouées à la région productrice par le Comité des 5% (CPG 5%) se poursuit avec les mêmes imperfections, les crédits de 2008 ayant été utilisés presque exclusivement à la continuation des projets de l'Etat mis en chantier lors des exercices précédents.

Le CPG 5% est à nouveau invité à se doter d'une doctrine claire de programmation basée sur des projets identifiés par les populations et complémentaires des interventions de l'Etat, et prenant conscience des risques pesant sur les redevances en 2009, arrêter une programmation fondée sur des hypothèses de recettes conservatrices.

- Les **services de contrôle de l'Etat** appellent une redynamisation impérative et une coordination rapide pour pouvoir remplir efficacement leurs fonctions. C'est le cas notamment de l'Inspection Générale des Finances, de la Chambre des Comptes et de la Cour de Discipline Budgétaire.

Le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP), hormis son Président, a vu tous ses membres renouvelés en 2008 mais sans proposition des organisations qu'ils représentent.

Son rapport d'activité annuel 2007 signale une amélioration générale de la maîtrise des procédures budgétaires par les ministères dépensiers même si certains problèmes persistent. Le Collège regrette que les ministères prioritaires n'assurent pas un suivi systématique de ses recommandations mais la parution tardive de son rapport, en décembre 2008, est à éviter par souci d'efficacité.

Le Gouvernement est invité à l'avenir à veiller au renouvellement graduel par tiers des membres du CCSRП désignés par leurs pairs. Il aura également à se prononcer sur le rôle qu'il souhaite donner au Collège dans le contexte d'un budget unifié.

Les ressources pétrolières

Le Tchad fait face au défi d'utiliser ses ressources pétrolières de façon optimale pour en faire un moteur de diversification de son économie et de son développement.

Malgré l'absence de données définitives sur les dépenses 2008, les tendances principales de l'utilisation des revenus pétroliers se dégagent.

- Les **secteurs de ressources humaines Santé et Education** pour lesquels le Tchad a maintenu un niveau d'investissements important affichent des résultats contrastés.

A l'Education Nationale les efforts importants de ces dernières années ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 87,5% qui place le pays en bonne ligne pour atteindre la scolarisation universelle en 2015, mais au prix d'investissements élevés dans les bâtiments. Des améliorations restent encore à faire sur la qualité de l'éducation et la résorption des disparités régionales et de genre. Pour le moment l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) concernant le taux d'achèvement a peu de chance d'être atteint.

Dans le secteur Santé, de nombreuses infrastructures récemment construites ne sont pas fonctionnelles faute d'équipements et de personnel suffisants. Le Ministère affiche une politique claire pour progresser vers les OMD mais les dernières données disponibles indiquent un recul des indicateurs de mortalité maternelle et juvénile depuis 2004, éloignant la perspective d'atteindre les OMD relatifs au secteur en 2015.

- Les **secteurs de production, Agriculture et Elevage**, ont vu confirmée la tendance amorcée sur le Budget 2007 d'une augmentation de leurs allocations. Cependant ces ressources demeurent insuffisantes pour développer ces secteurs vitaux.

A l'Agriculture, la recherche et l'encadrement des producteurs progressent mais on n'en est pas encore au stade de constater une amélioration durable de la production. Quant à la filière coton, elle continue de rencontrer des difficultés importantes exacerbées par le mauvais état des pistes rurales dont les programmes de réhabilitation n'avancent pas.

Les ressources de l'Élevage ont augmenté mais demeurent insuffisantes pour réaliser en priorité une activité essentielle au développement de la filière : le recensement général du cheptel.

Compte tenu du potentiel de ces secteurs, une politique agricole et d'élevage dynamique et des financements adéquats permettraient au Tchad d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et même d'exporter.

En général les Ministères dépensiers peinent encore à identifier la finalité de leurs dépenses comme critère d'allocation des ressources financières qui leur sont allouées, dont les revenus pétroliers.

- La diversification de l'économie tchadienne appelle par ailleurs une amélioration du **climat des affaires** pour se rapprocher des standards attractifs pour l'investissement privé. Pour y parvenir le Gouvernement doit travailler en étroite concertation avec les acteurs et leurs organisations professionnelles et faire preuve davantage de transparence dans sa gestion et dans ses relations avec les opérateurs économiques.

En **conclusion**, l'année 2008 a été mouvementée pour le Tchad :

- attaques rebelles suivies d'une reconstruction rapide et de la poursuite du programme d'investissements,
- un Budget 2008 record grâce à des recettes pétrolières beaucoup plus importantes qu'anticipées mais dont l'exécution gouvernée par les impératifs de sécurité et de reconstruction n'a pas permis d'économiser pour couvrir les baisses futures,
- une augmentation importante des cours du pétrole en milieu d'année suivie d'une chute drastique en fin d'année dont il faudra gérer les conséquences sur le Budget 2009.

Plusieurs risques majeurs demeurent non maîtrisés et appellent des actions urgentes de la part du Tchad :

- le déficit de compétences acquises pour maîtriser la liquidation des recettes pétrolières et vérifier le bien fondé des coûts pétroliers,
- l'absence prolongée du Gouvernement des sites pétroliers pour un monitoring permanent,
- le déclin important des recettes pétrolières à prévoir en 2009 et les nécessaires rapides ajustements budgétaires qui en découleront.

CAMEROUN

Au Cameroun, comme lors de la précédente visite en juin 2008, un accent particulier a été mis sur le suivi de 4 dossiers critiques : le Bilan Social, la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC), le renforcement des capacités de l'Administration camerounaise et le projet de barrage sur le Lom Pangar.

Cette mission intervenait dans un contexte social apaisé par rapport à juin, un contexte économique et financier certes difficile mais affichant une meilleure performance économique, jugée satisfaisante par le Fonds Monétaire International.

Plateforme de coopération et Bilan Social

La plateforme de coopération COTCO-CPSP-ONG continue de fonctionner de manière globalement satisfaisante et permet de faire avancer le Bilan Social, 80% des revendications ayant été traitées depuis le début du processus.

Un progrès réel à encourager mais des délais d'exécution jugés encore trop longs par les ONG et par les plaignants qui s'impatientent d'autant plus qu'ils sont peu informés du statut de traitement de leurs revendications remontant souvent à plusieurs années.

Les membres de la plateforme de coopération sont invités à s'entendre sur un calendrier raisonnable de prise en charge des dossiers encore en suspens et COTCO à assigner les ressources budgétaires suffisantes pour s'y tenir.

FEDEC, Parcs et PPAV

- La **situation financière** de la FEDEC déjà alarmante en juin 2008 n'a cessé de se dégrader depuis.

L'accord de donation de COTCO à la FEDEC signé le 23 janvier 2009 prévoit un don par la compagnie de 164,1 millions de FCFA par an pendant 5 ans en vue de « soutenir les actions constitutives de l'objet principal de la Fondation ». C'est la seule proposition concrète reçue par la Fondation et qui lui offre un sursis précaire.

La Société Financière Internationale a soumis une proposition de plan d'actions de soutien à la Fondation, objectifs qui n'auront de valeur que si la survie est assurée.

Dans l'état actuel, la FEDEC évalue que les fonds dont elle dispose lui permettront éventuellement de maintenir ses activités pendant 3 ans au maximum, peut être moins.

Les *pères fondateurs* de la FEDEC – Gouvernement, Consortium et BM, doivent encore s'entendre sur la responsabilité incombant à chacun pour garantir la mise en œuvre de cette composante du Plan de Gestion de l'Environnement du Projet pipeline durant les 22 ans à venir.

- La mise en œuvre du **Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables** enregistre des progrès réguliers à pérenniser. C'est le cas des volets éducation et santé pour lesquels on relève une sensibilisation et un intérêt grandissants de la part des populations Bakola-Bagyeli. Les volets agriculture, citoyenneté et habitat appellent encore quelques ajustements.

La pérennisation des acquis obtenus jusqu'à présent pourrait être menacée par les difficultés financières de la FEDEC mais les partenariats progressivement établis par RAPID avec d'autres intervenants de la zone qui permettront de développer de nouvelles activités, et le projet PRECESSE appuyé par la BM dont une composante logée au Ministère des Affaires Sociales prévoit de compléter les interventions de la FEDEC auprès des Bakola-Bagyeli, seront source d'appuis additionnels.

- *Wildlife Conservation Society* (WCS) indique avoir continué sans interruption ses activités d'aménagement du **parc national Mbam et Djerem** au second semestre 2008.

Mais au moment de la visite la FEDEC et WCS devaient clarifier un malentendu concernant le statut et les modalités de remboursement d'un financement complémentaire accordé par la Fondation à son agence d'exécution au premier semestre 2008.

- Il est temps pour la FEDEC et le Ministère des Forêts et de la Faune de s'entendre sur leurs responsabilités respectives dans l'aménagement des parcs nationaux Mbam et Djerem et Campo-Ma'an et des les consacrer dans une Convention. Sur cette base, la FEDEC négociera de nouvelles conventions avec les agences d'exécution intervenant pour son compte dans les deux parcs.

Renforcement des capacités de l'Administration camerounaise

- Les mesures préparatoires de mise en œuvre du projet **PRECESSE** ont progressé au cours des derniers mois même si le projet attendait encore son lancement officiel au moment de la visite.

Les manuels de procédures des différentes composantes étaient en cours d'élaboration, une étape dont les organisations de la société civile devront profiter pour faire valoir auprès de l'Administration leurs priorités et préoccupations en termes de formation.

- Concernant le projet **CAPECE** clos en novembre 2007, certains dossiers sont encore pendants. Le CPSP qui coordonnait la mise en œuvre du projet, continue d'en faire le suivi.

Le CPSP doit transmettre sans délai supplémentaire aux administrations concernées toutes les études réalisées sous l'égide du CAPECE et ces dernières doivent développer et mettre en œuvre des plans d'actions appropriés.

Pour répondre aux inquiétudes exprimées par la partie camerounaise, le CPSP et la BM doivent s'entendre sur les modalités d'un suivi adéquat du Projet Pipeline.

Autres dossiers critiques appelant une action urgente du Gouvernement

Mentionnés à plusieurs reprises dans les précédents rapports du GIC, il s'agit de :

- la mise en place par le Cameroun d'un cadre légal et juridique approprié pour la gestion environnementale du secteur des hydrocarbures impliquant l'adoption du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures et de son Manuel d'Exécution, et l'adoption des décrets d'application de la Loi Cadre sur l'Environnement préparés sous l'égide du CAPECE ;
- la clôture du dossier de transfert des sites et infrastructures temporaires du Projet pipeline au Cameroun.

Le Premier Ministre a été sensibilisé à ces urgences.

Projet de barrage sur le Lom Pangar

Les préparatifs de ce projet progressent, notamment les questions liées à son interaction avec le pipeline Tchad-Cameroun. Le Cameroun et COTCO étaient sur le point de s'entendre sur le financement par la partie camerounaise de la phase d'optimisation et des études préliminaires des travaux d'adaptation du pipeline.

Pour **conclure**, après 5 ans d'exploitation du Projet pipeline on approche de la normalisation des activités au Cameroun mais certains éléments doivent encore être rapidement pris en main :

- la survie de la FEDEC,
- la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire environnemental approprié aux risques associés au secteur des hydrocarbures et plus généralement aux grands projets d'infrastructures,
- l'exploitation des études réalisées sous l'égide du CAPECE.

Le Groupe International Consultatif (GIC) pour le Projet d'Exploitation Pétrolière et d'Oléoduc Tchad-Cameroun (Projet) a conduit une mission statutaire au Tchad et au Cameroun du 11 au 31 janvier 2009.

Cette visite avait deux objectifs principaux : permettre au GIC de

- Procéder à une mise à jour sur la situation au Tchad et au Cameroun et sur le Projet pipeline depuis ses dernières visites dans les deux pays – en novembre 2007 et juin 2008 respectivement ;
- Et recueillir l'information nécessaire à la préparation de son appréciation du Projet et de ses retombées avant la fin de son mandat prévue le 30 juin 2009.

TCHAD – INTRODUCTION

- 1 Le GIC a conduit sa quatorzième visite statutaire au Tchad du 11 au 24 janvier 2009, soit un peu plus d'un an après son dernier passage.
- 2 Le Groupe n'avait pu se rendre dans le pays en 2008 tel que prévu initialement du fait de conditions sécuritaires inappropriées pendant le 1^{er} semestre, puis des difficultés relationnelles persistantes entre la Banque Mondiale et le Tchad au cours du 2^{ème} semestre.
- 3 Cette mission avait pour objectifs spécifiques de faire le point sur la mise en œuvre du Projet pétrole et la gestion de ses impacts environnementaux et sociaux, et l'exécution du Budget de l'Etat en 2008, en identifiant les résultats obtenus dans les différents secteurs prioritaires. Le Groupe s'est également concentré sur l'évaluation du Budget 2009 et des institutions et instruments de gestion des finances publiques.

Contexte de la mission

- 4 L'année 2008 a été dominée au Tchad par l'attaque rebelle de la capitale N'Djaména les 2 et 3 février et ses conséquences à tous les niveaux : politique, social, sécuritaire, économique et financier.
- 5 Sur le plan de la **politique intérieure** l'attaque de février visant à renverser le régime en place fut repoussée par l'armée tchadienne au prix de nombreuses victimes, d'arrestations jugées parfois arbitraires par les associations de défense des droits de l'homme, de la disparition d'une figure majeure de l'opposition démocratique M. Ibni Oumar Mahamat Saleh et de dégâts matériels importants.
- 6 L'état d'urgence instauré par les autorités le 15 février a été levé le 16 mars 2008 mais la presse signale que l'ordonnance lui imposant des restrictions drastiques n'a jamais été abolie par le Gouvernement, ce qui demeure pour elle une épée de Damoclès.
- 7 Avec l'entrée en avril 2008 de quatre opposants dans le Gouvernement formé par le nouveau Premier Ministre Youssouf Saleh Abbas, le Président tchadien a amorcé une certaine ouverture encouragée par la communauté internationale pour restaurer la paix. Après une interruption de

plusieurs mois, le processus de réconciliation nationale guidé par l'Accord politique du 13 Août 2007 (entre opposition démocratique et parti au pouvoir) a connu un début d'exécution avec l'appui de l'Union Européenne et d'autres partenaires internationaux. Plusieurs lois relatives au processus électoral ont été votées par le Parlement. Cependant, une partie de l'opposition démocratique ne se reconnaissant pas dans ces textes a décidé de se désolidariser du processus à nouveau ralenti.

- 8 Sur le plan **sous-régional** l'impact du conflit du Darfour au Tchad se fait toujours sentir. Cependant le déploiement de la force de transition européenne EUFOR Tchad-République Centrafricaine contribue à améliorer l'environnement sécuritaire dans la zone d'opération. Elle se retirera le 15 mars 2009 et sera relevée par la force mixte des Nations Unies et de l'Union Africaine MINURCAT 2.
- 9 Le Tchad et le Soudan ont signé un accord de paix à Dakar (Sénégal) le 13 mars 2008 et d'autres à Doha (Qatar) censés mettre un terme au conflit larvé, par rebelles interposés, que se livrent les deux voisins. Mais des difficultés sont apparues dès le mois de mai et à plusieurs reprises. La restauration des relations entre les deux pays reste lente et incertaine et menace leur stabilité comme celle de la sous-région.
- 10 Sur le plan **social** la population doit faire face à des conditions de vie jugées de plus en plus difficiles de l'avis des représentants de la société civile. L'année 2008 a été marquée par une inflation importante des produits alimentaires – notamment céréaliers, conséquence directe de la hausse des prix sur les marchés internationaux.
- 11 La flambée des prix de l'immobilier dans la capitale et surtout la crise énergétique liée à la décision du Gouvernement en décembre dernier d'interdire la vente de charbon de bois et de bois de chauffe sans que des mesures alternatives n'aient préalablement été mises en place, étaient au centre des préoccupations.
- 12 Sur le plan **économique et financier**, d'après les données préliminaires du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance réelle hors secteur pétrolier est restée faible en 2008 à 3,25%, l'inflation s'est accélérée et est estimée à 7,5% et le déficit budgétaire hors pétrole à 28% alors qu'il était de 4% seulement en 2004.
- 13 Malgré une baisse de la production pétrolière, avec une moyenne annuelle 2008 de 127 000 barils par jour (bpj) contre 144 000 bpj en 2007, le Tchad a enregistré des recettes records de l'ordre de 1,87 milliards de \$US en 2008 grâce à la flambée des cours du pétrole sur le marché international qui atteignaient 140 \$US le baril de Brent en milieu d'année (environ 100 \$US le baril de Blend de Doba).
- 14 Mais le retournement des cours du pétrole depuis le dernier trimestre 2008 invite à la prudence pour le Budget 2009 dont les hypothèses de base tablaient sur des recettes pétrolières jugées aujourd'hui trop optimistes. Une situation critique qui pourrait aussi s'aggraver avec la crise économique mondiale apparue en fin 2008.
- 15 Sur le plan de la **coopération** enfin, l'annonce le 9 septembre 2008 du désengagement de la Banque Mondiale (BM) du Projet pétrole au Tchad – et partant du remboursement anticipé par le Tchad du reliquat du prêt BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) et des deux prêts IDA (Association Internationale de Développement) liés au développement de l'oléoduc, a mis fin à ce partenariat entamé en 2000. Depuis, les deux parties

ont convenu de redéfinir les domaines de coopération hors pétrole. Un travail en cours au moment de la visite avec la réouverture des bureaux de la représentation au Tchad.

- 16 La coopération avec les autres partenaires du Tchad est restée dans la même trajectoire malgré un bref ralentissement découlant de l'attaque rebelle de février 2008. La Banque Européenne d'Investissements reste impliquée dans le Projet et l'Union Européenne se dit prête à collaborer avec le Tchad dans la définition d'un mécanisme amélioré de suivi des recettes pétrolières.
- 17 Le programme FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance) 2005-2008 appuyé par le FMI a été clôturé à fin mai sans qu'aucune revue n'ait été complétée. Le Programme de référence (SMP pour *Staff Monitored Program*) négocié en juillet 2008 n'a finalement pas été approuvé par la Direction du Fonds du fait du non respect du budget rectificatif et des procédures budgétaires par le Tchad.
- 18 Enfin, l'année 2008 a vu le renforcement des liens avec la Chine sur plusieurs tableaux.

Description de la mission

- 19 A N'Djaména, le Groupe a tenu des séances de travail avec les ministères centraux (Finances et Budget, Economie et Plan), le Ministère du Pétrole et la plupart des Ministères prioritaires, l'Observatoire de la Pauvreté, les services de contrôle (Inspection Générale des Finances, Chambre des Comptes, Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières, Organe de Contrôle des Marchés Publics) et *Esso Exploration and Production Chad Inc.* (EEPCI ou Esso). Il a également rencontré les représentants de la société civile, de la presse locale, des opérateurs économiques, des grandes banques d'affaires, la Direction de la Société des Hydrocarbures du Tchad et plusieurs partenaires internationaux du pays : le FMI, le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Union Européenne et la France. En fin de mission, le Groupe a été reçu par le Bureau de l'Assemblée Nationale et a rendu compte de ses travaux au Premier Ministre.
- 20 Le Groupe s'est également rendu dans la zone pétrolière sur la base de Komé 5 et dans 2 villages, Dokaidilti et Danmadjia. A Doba et Moundou il a rencontré les représentants des autorités locales et des services déconcentrés de l'Etat, le Comité Provisoire de Gestion des Redevances Pétrolières de la Région Productrice (CPG 5%), le Président du Tribunal de Doba, la Direction de la CotonTchad et les opérateurs économiques de Moundou. Le GIC a rencontré les Organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent avec Esso dans le cadre de la mise en œuvre du programme de compensations communautaires mais n'a pas discuté avec la CPPL (Commission Permanente Pétrole Locale) de Moundou.
- 21 L'itinéraire de la mission et la chronologie des rencontres sont décrits en Annexe 1.
- 22 Ce rapport traite de l'exploitation et de la gestion de la ressource pétrole, du système de gestion des finances publiques et de l'utilisation des revenus pétroliers, ainsi que de leur impact sur le développement du pays.

1 ACTIVITES PETROLIERES : DENSIFICATION ET MESURES CORRECTRICES MAIS ABSENCE SUR SITE DU GOUVERNEMENT

1.1 Une nouvelle campagne de densification des puits pour maintenir le niveau de production

- 23 ♦ La production pétrolière moyenne en **2008** était de 127 000 bpj, un volume en deçà des prévisions d'Esso mais qui n'aurait cependant été atteint sans le programme intensif de densification des puits, de maintien de la pression et de stimulation du réservoir.
- 24 Au 25 décembre 2008, 545 puits avaient été forés dans les 6 champs en exploitation dont 486 dans les trois champs du Projet Doba (Komé, Miandoum, Bolobo) et 59 dans les champs satellites de Moundouli, Nya et Maikeri.
- 25 Malgré les difficultés rencontrées, Esso indique avoir désormais une meilleure connaissance du réservoir et confirme le volume d'environ un milliard de barils de pétrole estimés initialement dont un peu plus de 25% ont été exploités à date.
- 26 ♦ La production anticipée pour **2009** est de l'ordre de 125 000 bpj. Elle sera soutenue par le champ de Timbré dont la mise en exploitation est prévue pour la mi-2009 et par une deuxième campagne de densification des puits dans les champs de Komé et Bolobo. Esso prévoit d'y forer annuellement de 90 à 100 puits producteurs additionnels en 2009 et 2010, et environ 50 en 2011 et en 2012, soit environ 300 nouveaux puits producteurs.
- 27 Avec un nombre de puits qui avoisinera les 800 pour les seuls champs de Komé-Bolobo-Miandoum, on sera loin de la planification initiale de 287 puits qui a servi de base au Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) du Projet Doba.
- 28 Cette densification produit un impact non prévu initialement sur l'occupation des sols et sur les cultivateurs. Esso, en accord avec la Société Financière Internationale (SFI), s'est engagé à évaluer et atténuer ces impacts en diligentant une Etude d'Impact Environnemental et Social Cumulatif. Le consultant retenu pour cette étude en a transmis les résultats provisoires fin décembre 2008 à Esso et à la SFI. Les conclusions et recommandations devront permettre d'adapter les mesures compensatoires déjà appliquées par la compagnie.
- 29 Les coûts associés à ces différentes mesures de maintien de la production sont importants. Le Consortium indique que les coûts d'investissements cumulés sur le Projet Tchad-Cameroun sont passés de 4,1 milliards de \$US estimés dans le plan original à 6,5 milliards en 2008 et devraient atteindre plus de 8 milliards de \$US en 2011. Cet investissement qui passe du simple au double alors que le volume de production attendu demeure le même, soit de l'ordre d'un milliard de barils, ne peut manquer d'affecter la rentabilité à long terme du projet d'où l'importance pour le Consortium de limiter les frais et pour le Tchad de les vérifier.
- 30 ♦ Les résultats des campagnes d'**exploration** menées de 2004 à 2008 n'ayant pas été jugés suffisamment concluants pour envisager une nouvelle exploitation commerciale, le Consortium a rendu au Tchad le reliquat de son permis H d'exploration le 2 janvier 2009. Cette donne brouille la lisibilité du potentiel de réserves pétrolières et des stratégies éventuelles d'exploitation.

1.2 Mise en œuvre du Plan d'actions pour l'atténuation de l'impact de l'utilisation des sols

31 La nécessité d'atténuer l'impact de l'utilisation par les installations pétrolières des sols normalement affectés aux productions agricoles sur les conditions de vie des populations a rendu la mise en œuvre du Plan d'actions pour l'atténuation de l'impact de l'utilisation des sols (LUMAP) urgente.

32 Les équipes et instruments sont désormais en place et l'exécution du Plan donne déjà des résultats encourageants. EEPCI semble faire preuve d'une plus grande proactivité dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de compensation définies lors de la première campagne de densification des puits.

1.2.1 Occupation des sols et évaluation des dommages : des impacts mieux cernés

33 ♦ La campagne renforcée de **restauration et de restitution des terres** d'emprunt aux populations amorcée en octobre 2006 a permis de rattraper les retards notamment dans la réduction de la superficie des plateformes de forages en opérations, la restauration des plateformes « fantômes » construites mais non forées après 1 an ou encore celle des bancs d'emprunt et des lignes de conduites.

34 D'après les données d'EEPCI, à la fin du troisième trimestre 2008 l'effort de restauration des sols avait permis de réduire la superficie totale des terrains occupés par le Projet dans la Zone de Développement des Champs Pétroliers (ZDCP)¹ de 200 hectares par rapport à fin 2006 et de rendre plus de 830 hectares de terres cultivables aux populations.

35 Selon les résultats provisoires d'une étude commandée par Esso, ces terrains auraient des taux de rendement agricole supérieurs à d'autres parcelles témoins. Mais les villageois continuent cependant d'exprimer leur préoccupation de voir ces rendements diminuer rapidement, notamment du fait de l'érosion. Un monitoring pluriannuel par la compagnie et le Gouvernement des terres restaurées permettrait de voir s'il y a lieu de mettre en place des mesures particulières pour lutter contre ce phénomène.

36 L'annexion de nouvelles terres pour préparer la prochaine campagne de densification des puits rappelle par ailleurs la nécessité pour EEPCI de restituer le maximum de terres aux populations avant la prochaine saison agricole. En travaillant bloc par bloc correspondant aux formations géologiques au lieu d'intervenir simultanément sur toute l'étendue des 2 champs de Komé et Bolobo, la compagnie espère être en mesure de mener à terme le développement du bassin pétrolier de Doba avec une répartition optimale des puits, tout en réduisant la superficie des terres utilisées et en restaurant sans délais indus les terres d'emprunt.

37 ♦ **L'identification et l'évaluation précise des dommages** subis par les populations se poursuit, les études socio-économiques détaillées et cadastrales étant complétées dans 3 des 10 villages identifiés comme les plus impactés – Dokaidilti, Dildo et Ngalaba. EEPCI prévoit de compléter les études dans les 7 autres villages d'ici juillet 2009.

38 Le renforcement des équipes terrain pour réaliser ces études, l'acquisition d'équipements GPS (*Global Positioning System*) supplémentaires de pointe et de données géographiques par satellites, et surtout le développement et la mise à jour d'une base de données de plus en plus

¹ La ZDCP couvre les trois champs du Projet Doba – Komé, Bolobo et Miandoum.

performante, permettent aujourd'hui de croiser de multiples informations et d'identifier plus rapidement les ménages vulnérables et éligibles à la réinstallation selon les critères du PGE.

39 Les données recueillies ont permis à l'équipe LUMAP de développer un plan d'action spécifique pour la restauration du niveau de vie pour le village de Dokaidilti. Sa mise en œuvre a conduit au reclassement du village de la catégorie « sévèrement impacté » à la catégorie « peu impacté ». A terme, l'objectif est de mettre en œuvre des plans spécifiques semblables pour les 10 villages les plus impactés.

1.2.2 Formation et compensations : des correctifs en cours d'adaptation

40 ♦ Les programmes de **formations aux activités agricoles et non agricoles** proposés comme alternatives à la réinstallation ont fait l'objet d'une révision pour en améliorer les performances.

41 Dans les deux cas, un système de suivi plus rapproché des bénéficiaires est désormais en place et un module de formation aux techniques commerciales de base (*barefoot business school*) est délivré à chaque éligible.

42 Esso collabore désormais avec une ONG locale pour appuyer dans la mise en œuvre du programme de formation aux techniques d'agriculture améliorée. 173 éligibles sont actuellement en formation. En parallèle, une équipe est chargée d'évaluer les 352 personnes déjà formées depuis 2000 en vue de la mise en place d'un programme de renforcement pour celles rencontrant toujours des difficultés pour retrouver un niveau de vie soutenable.

43 Esso a décidé de ne plus proposer le programme de formation non agricole dans la ZDCP du fait de la saturation du marché en commerces créés par les bénéficiaires de cette option durant les années précédentes. Cependant, le programme demeure une option pour les éligibles à la réinstallation dans les villages impactés par les champs satellites (Nya, Moundouli, Maikeri), hors ZDCP.

44 ♦ Esso continue d'examiner la faisabilité de l'option « **compensation par un tiers** » qui permettrait à une personne ayant suffisamment de terres de céder au Projet moyennant compensation pour redistribution aux éligibles n'ayant plus suffisamment de terrains cultivables selon les critères du PGE. Différentes enquêtes ont permis d'identifier des terrains disponibles à cette fin, mais la mise en œuvre de cette option demeure délicate et les 164 éligibles sur un total de 173 l'ayant choisie bénéficient entre temps d'une formation agricole.

45 ♦ S'agissant des **compensations communautaires** aux 20 villages impactés par le développement des champs satellites de Nya et Moundouli, Esso a contracté 3 ONG locales pour appuyer les populations dans l'identification des choix des projets qu'elles souhaitent voir réaliser dans leurs villages. Innovation par rapport à la première phase de compensations communautaires, les bénéficiaires peuvent maintenant identifier des projets d'infrastructures ou de développement plutôt que de choisir à partir d'un catalogue.

46 Au moment de la visite 10 villages avaient déjà arrêté leurs priorités : 4 dont le projet était déjà réalisé, 1 dont l'assemblée générale avait entériné un choix définitif et 5 qui devaient encore soumettre leur proposition finale à Esso.

47 Parmi les projets proposés par les villageois figurent des puits d'eau potable, écoles, châteaux d'eau et bâtiments communautaires pour les projets d'infrastructures ; et pour les projets de

développement des périmètres irrigués pour la riziculture, la production de semences ou des fermes d'élevage.

48 Un programme de **compensations communautaires supplémentaires** s'adressant aux 15 villages les plus impactés de la ZDCP a également été développé selon les mêmes principes. Chaque village est classé dans une catégorie en fonction du degré d'impact et, comme pour Nya et Moundouli, Esso a contracté des ONG locales pour accompagner les villageois dans le choix d'un projet conforme à chaque catégorie.

49 Au moment de la visite 13 villages sur 15 avaient arrêté leurs 3 premières priorités. Deux villages refusaient de faire une proposition à Esso : le premier souhaitant d'abord connaître le montant exact de l'enveloppe qui lui revient, le second n'envisageant pas d'autre option que la construction d'un dispensaire. Deux conditions que la compagnie ne peut satisfaire puisque sa politique est de ne pas chiffrer les compensations et de construire des projets que les villages peuvent maintenir d'eux-mêmes ensuite. Un compromis est donc nécessaire pour ne pas imposer un projet aux populations alors que le postulat de départ est qu'elles opèrent un libre choix pour une réelle appropriation du projet ensuite.

50 ♦ Alors que les besoins des populations en terres cultivables augmentent d'année en année et que le développement des champs pétroliers se poursuit, Esso étudie de **nouvelles options** pour minimiser ou compenser son empreinte dans la zone. Des études sont en cours pour développer des zones cultivables additionnelles en bordures de rivières qui permettraient aux villages riverains de pratiquer la riziculture. Les études environnementales afférentes et les travaux de terrassement pourraient avoir lieu courant 2009.

51 La compagnie étudie également la possibilité d'appliquer de nouvelles techniques de forages à angle dévié qui permettraient de forer plus de puits sur une superficie donnée.

52 Ces mesures devraient contribuer à long terme à la compensation des besoins en nouvelles terres et méritent d'être appuyées par un budget approprié.

53 L'objectif affiché par l'équipe LUMAP est que les choix des villages pour les compensations communautaires soient tous arrêtés d'ici avril 2009 et d'assurer aux ménages impactés un niveau de vie soutenable.

1. Le GIC recommande à Esso de :

54 - *Procéder à un monitoring pluriannuel du niveau de rendement agricole des terres restaurées et, au besoin, de mettre en place des mesures spécifiques de lutte contre l'érosion ;*

55 - *Accorder une attention particulière à la mise en œuvre concomitante des mesures d'accompagnement socio-économique et de la réquisition des terres pour la nouvelle campagne de densification des puits prévue de 2009 à 2012 ;*

56 - *Poursuivre la mobilisation pour restaurer et restituer les terres d'emprunt aux populations dans des délais conformes au PGE ;*

57 - *Poursuivre la négociation avec les villages qui ne se reconnaissent pas dans les critères de choix de compensation communautaire décidés par la compagnie.*

Et au Consortium de :

- 58 - Mobiliser des budgets suffisants pour soutenir le développement par le département PGE d'Esso de nouvelles initiatives pour générer des terres cultivables additionnelles et, par les ingénieurs de nouvelles techniques de forages moins exigeantes en terres.

1.3 Questions environnementales et sociales

1.3.1 Environnement : un déversement mineur bien géré – Des études et actions pour rassurer

- 59 ♦ Le 28 août 2008 un **déversement pétrolier** a été signalé par des villageois aux ONG qui ont alerté Esso. Il s'est produit au niveau d'une valve de contrôle sur le pipeline d'exportation à environ 37 km des installations de Komé 5. EEPCI a pris immédiatement des mesures pour identifier la source, contenir le déversement et corriger les impacts environnementaux :

- fermeture temporaire de l'oléoduc,
- excavation de la valve défectueuse pour identifier la source de la fuite – des boulons inadaptés à l'utilisation qui en était faite,
- réparation de la valve défectueuse et remise en service du pipeline,
- prélèvement du sol contaminé par le déversement et stockage dans un site approprié,
- test des eaux des puits villageois et des zones humides pour identifier d'éventuelles traces de pétrole – non trouvées,
- organisation de sessions d'information publiques dans les villages en présence des autorités locales.

60 Dans un second temps la compagnie a décidé de remplacer les pièces similaires à l'origine de la fuite sur les 17 valves de contrôle disposées le long du pipeline au Tchad et au Cameroun.

61 Le déversement de pétrole a été évalué à 34 barils. La production de pétrole n'a pas été arrêtée mais ralentie pendant la gestion de l'incident.

62 De l'avis du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques, la gestion du déversement par EEPCI a été rapide et adéquate. Cependant, un tel événement rappelle l'urgence pour le Tchad de se mettre en position de répondre à un déversement de grande ampleur. L'adoption par l'Assemblée Nationale du Plan National d'Intervention en cas de Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNIDAH) et sa mise en application attendent toujours.

63 Plus généralement la mise à jour du système de régulation environnementale du pays à travers la préparation de décrets d'application manquants de la Loi sur l'Environnement de 1998 continue de faire défaut.

64 ♦ Dans le cadre de son programme de **lutte contre la poussière**, après plusieurs études et pour des raisons de rentabilité économique à long terme, Esso a progressivement délaissé l'épandage de mélasses et l'arrosage de certains tronçons de routes au profit du bitumage des routes majeures de la ZDCP.

65 En 2007 et 2008 la compagnie a appliqué du DBST (*Double Bitumen Surface Treatment*) sur 20,8 km de routes au total et prévoit d'en bitumer 4,6 km supplémentaires en 2009.

- 66 Selon Esso, les conclusions provisoires de l'étude de l'impact de la poussière sur la fertilité confiée à un cabinet d'études tchadien semblent indiquer que la poussière ne modifierait pas les rendements des espèces végétales étudiées, notamment des céréales et des manguiers situés en bordure de routes. Des résultats qui devront être confirmés dans le rapport final de l'étude que la compagnie est invitée à partager publiquement avec ses interlocuteurs et partenaires.
- 67 ♦ Des villageois ont soulevé à plusieurs reprises l'**impact de la lumière** permanente diffusée par certaines installations pétrolières sur la fertilité des cultures situées à proximité, en particulier une croissance qui ne produirait pas de fruits. Une situation qu'Esso est invité à étudier sur des bases indépendantes.
- 68 ♦ Le **torchage du gaz** au niveau de la station de collecte de Miandoum a diminué sensiblement depuis l'installation de deux compresseurs supplémentaires en avril 2008, passant de plus de 4 millions de pieds cubes/jour (mcf/d pour *million cubic feet/day*) en janvier 2008 à environ 0,65 mcf/d actuellement, en deçà du seuil de 1,1 mcf/d permis par le PGE.
- 69 ♦ Le programme de **gestion des déchets** se poursuit avec plusieurs alternatives : le stockage, le traitement, le recyclage et la donation aux communautés.
- 70 L'usine de recyclage de déchets plastiques et alimentaires du Projet a vu le jour à Bébedjia mais l'opérateur tchadien trouve peu de débouchés pour ses produits et traite moins de déchets qu'anticipé.
- 71 Face à cette situation, Esso a acheté un nouvel incinérateur municipal qui permettra le traitement de déchets dangereux et non dangereux et fonctionnera à partir de mai 2009 en complément des autres incinérateurs déjà utilisés par le Projet. L'opérateur étudie également la possibilité de développer un projet de compost à partir des déchets de bois, carton, papier et aliments.
- 72 ♦ Le **projet de réutilisation en surface d'une partie de l'eau pompée** marque le pas : la possibilité d'avoir à traiter le volume d'eau envisagé pour le rendre conforme aux normes d'eau potable remet en question son intérêt.

1.3.2 Promotion de la main d'œuvre locale : des succès probants

- 73 Le programme de formation et de développement de l'emploi local mis en place depuis le début du Projet par Schlumberger, un contractant d'Esso, est particulièrement encourageant et exemplaire à de nombreux égards. Il a permis de former des Tchadiens à des postes hautement spécialisés et de favoriser leur recrutement pour occuper des postes au Tchad mais également ailleurs dans le monde. Au moment de la visite Schlumberger employait 51 expatriés au Tchad et 48 Tchadiens dans d'autres pays. L'objectif affiché par la compagnie est d'employer à terme autant de Tchadiens à l'étranger que d'étrangers au Tchad.
- 74 De manière générale Esso et ses contractants ont poursuivi leurs efforts en 2008 pour que le maximum de postes soient occupés par des Tchadiens.

1.3.3 Opportunités d'affaires : des progrès à accélérer avec le retour de SFI

- 75 Le développement des opportunités d'affaires locales progresse. Les opérateurs économiques rencontrés à Moundou se sont dits heureux du travail réalisé par le Centre de Développement des Entreprises (CDE) soutenu par Esso malgré l'absence de la SFI depuis plusieurs mois.

76 Même si des incompréhensions subsistent quant à l'attribution des marchés du Projet dans le passé, les nouvelles procédures et outils mis en place semblent fonctionner et les règles mieux comprises et acceptées par les opérateurs économiques locaux. Différents opérateurs tchadiens de la zone pétrolière ont été contractés par Esso en 2008 et remplacent parfois d'anciens contractants étrangers.

77 Pour mieux bénéficier de cette tendance, le Collectif des Opérateurs Economiques du Logone Occidental (COELOC) gagnerait à favoriser davantage la constitution de groupements (*joint-venture*) entre ses membres pour être en mesure de répondre aux appels d'offres du Projet.

78 La réussite de l'Union des Groupements Arbo-Maraîchers de Moundou qui a bénéficié il y a plusieurs années d'un programme de formation et d'appui développé par le Projet est à saluer et encourager. Les maraîchers rencontrés continuent d'approvisionner une base du Projet et vendent également leurs produits à N'Djaména, une expansion d'activité rendue possible grâce à la qualité de la route. Ils demandent cependant à Esso de favoriser l'achat direct aux producteurs plutôt que de passer par des intermédiaires.

2. Le GIC recommande que :

79 - *L'Assemblée Nationale adopte le PNIDAH et le Gouvernement mette en place les moyens humains, matériels et financiers pour le mettre en œuvre ;*

80 - *Esso partage publiquement les conclusions de l'étude de l'impact de la poussière sur la fertilité végétale lorsqu'elles seront disponibles ;*

81 - *Esso diligente sur des bases indépendantes une étude sur l'impact de la lumière permanente diffusée par les installations pétrolières sur la fertilité des cultures situées à proximité ;*

82 - *La SFI relance sa coopération avec la Chambre de Commerce et Esso pour développer les opportunités d'affaires locales et notamment son programme d'appui aux CDE et l'accès au microcrédit pour les micro-entreprises. Esso est également invité à poursuivre en ce sens ;*

83 - *Esso priorise l'achat bord-champ des fruits et légumes pour alimenter les différentes bases vie du Projet.*

1.4 Absence du Gouvernement sur le terrain : la côte d'alerte dépassée

84 Face à l'expansion et à la densification des activités pétrolières dans le Bassin de Doba, face à l'opérateur Esso qui met en place une série de mesures pour limiter et(ou) compenser son impact dans la zone, face à des populations dont les attentes et les besoins sont immenses, l'absence du Gouvernement sur le terrain interpelle et inquiète. L'Etat en tant que puissance régaliennne est quasiment absent des champs pétroliers : l'opérateur pétrolier et ses contractants sont laissés à eux-mêmes.

85 Le Ministère du Pétrole envoie occasionnellement des équipes sur site alors que l'Unité de Pétrole Doba exerçait auparavant un contrôle permanent des activités. Le Comité Technique National de Suivi et de Contrôle (CTNSC) sous la tutelle du Ministère de l'Environnement était chargé d'assurer le monitoring environnemental sur le terrain : il a disparu depuis décembre 2007, tous les agents ont été remerciés.

86 L'Etat n'est donc pas en mesure d'assurer un monitoring pétrolier et environnemental régulier des activités pétrolières de la zone et ne peut assurer à sa population que ces activités sont menées selon les normes sociales et environnementales du pays et du PGE.

87 Les ministères du Pétrole, de l'Environnement et de l'Eau, et le Ministère de l'Agriculture sont directement concernés par les différentes mesures compensatoires mises en place par Esso, notamment à travers la mise en œuvre du LUMAP. Ils auraient intérêt à suivre de près les différentes expériences et à capitaliser sur les techniques innovantes utilisées par le Consortium pour les appliquer à d'autres projets pétroliers en cours ou à venir, ou à d'autres domaines. C'est le cas en particulier pour le développement du maraîchage, la restauration des sols, le développement de nouvelles terres cultivables, ou encore d'outils techniques sophistiqués qui permettent une connaissance du foncier inégalée ailleurs dans le pays.

88 Il y a urgence pour le Gouvernement de rétablir une présence permanente sur les sites pétroliers et de restaurer une relation de contrôleur à contrôlé avec les opérateurs.

3. Le GIC recommande que :

89 - *Le Gouvernement inscrit les activités de monitoring pétrolier et environnemental du Consortium et des autres opérateurs pétroliers sur les crédits du Ministère du Pétrole et du Ministère de l'Environnement, comme l'a recommandé le GIC dès 2005 ;*

90 - *Le Ministère du Pétrole et le Ministère de l'Environnement, conscients des responsabilités qui leur incombent, mobilisent les moyens humains, matériels et financiers pour exercer un monitoring adéquat et permanent des activités pétrolières tel que prévu notamment par le nouveau Code Pétrolier ;*

91 - *Les ministères du Pétrole, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Fonction Publique et du Travail prennent en charge le suivi de ce qui se fait dans la zone pétrolière pour capitaliser sur les différentes expériences mises en place par Esso et ses contractants ;*

92 - *Esso informe officiellement et régulièrement ces Ministères de ses activités.*

2 PETROLE ET FINANCES PUBLIQUES : APPRENTISSAGE DE LA VOLATILITE NON ENCORE MAITRISE – GAPS DE CONTROLE PERSISTANTS

93 Après 5 années de réception par le Tchad de recettes pétrolières et alors que le Budget 2008 a atteint un niveau record soutenu par l'envolée des cours du pétrole sur les marchés internationaux, la gestion des finances publiques du pays appelle encore des améliorations importantes pour utiliser plus efficacement la manne pétrolière et mieux appréhender la volatilité de ces recettes.

2.1 Budget 2008

2.1.1 Orientations générales du Budget 2008 : Recettes record – Régime d'exception

94 Suite à l'attaque rebelle de février, le Budget 2008 fut adopté par ordonnance avec un niveau de dépenses supérieur au projet de budget sur lequel le FMI et le Tchad s'étaient accordés à fin janvier. Le régime d'exception instauré par les autorités, les procédures régulières d'exécution du budget furent suspendues avec la mise en place de procédures systématiques de marchés de gré à gré pour accélérer les dépenses de fonctionnement et d'investissements.

- 95 Une loi de finances rectificative (LFR) élaborée dans un contexte post-conflit suivit en juillet pour prendre en charge les dépenses de sécurité et de reconstruction découlant des attaques rebelles, la diminution attendue des recettes provenant des opérateurs économiques, et de nouvelles mesures sociales de soutien temporaire aux couches les plus défavorisées pour les aider à faire face à la vie chère.
- 96 En 2008, d'après le FMI, le prix moyen du Brent a été de 97,5 \$US/baril, et celui du Blend de Doba 75,7 \$US/baril.
- 97 Le Collectif budgétaire adopté par l'Assemblée Nationale le 25 juillet 2008 arrêta les prévisions de recettes à plus de 911 milliards de francs CFA (FCFA) contre 921 milliards dans la Loi de finances initiale (LFI) et ce malgré la hausse du prix du baril de pétrole, et les prévisions de dépenses à 905 milliards de FCFA contre 775 milliards dans la Loi initiale, laissant un solde budgétaire prévisionnel proche de 6 milliards de FCFA contre 146 milliards prévus dans la LFI. La masse salariale représentait plus de 90% des recettes de l'Etat hors pétrole.
- 98 Les données provisoires du FMI sur l'exécution du Budget à fin 2008 indiquent que la plupart des ressources ont été absorbées par l'effort sur la sécurité (dépenses militaires) et la reconstruction (investissements). Malgré un contexte sécuritaire particulièrement difficile qui pourrait expliquer un niveau de dépenses militaires en augmentation, des partenaires du Tchad ont regretté les défaillances systémiques concernant le respect du niveau de budget voté et des procédures budgétaires, et estimé que l'excédent budgétaire dégagé en fin d'exercice ne résulte pas d'une gestion serrée mais de recettes pétrolières non anticipées.
- 99 Au cours du dernier trimestre les recettes pétrolières ont été tirées vers le haut par le protocole d'accord signé le 16 septembre 2008 entre le Tchad et le Consortium. Entre autres mesures ce protocole a introduit : 1- un changement dans les modalités de paiement par le Consortium de l'impôt sur les sociétés, 2- le paiement par le Consortium de la redevance statistique sur les exportations avec rétroactivité depuis 2003 et, 3- le paiement par le Consortium du stock mort de 3 millions de barils de pétrole dans le pipeline.
- 100 Au total, le Tchad a ainsi encaissé environ 150 milliards de FCFA de recettes pétrolières exceptionnelles en fin d'année mais qui auraient été presque entièrement dépensées.
- 101 En dépenses, un accent nouveau a été mis sur les travaux publics dans la capitale où la construction et(ou) réhabilitation d'infrastructures urbaines ont été privilégiées.
- 102 La réfection des immeubles endommagés par les attaques de février s'est faite rapidement et un réaménagement urbain est en cours à N'Djaména, mais au prix de déguerpissements souvent vécus comme une injustice par la population.

2.1.2 Maîtrise de la liquidation des recettes pétrolières et des coûts pétroliers du Consortium : des insuffisances à combler

- 103 Malgré l'amélioration des procédures de gestion des finances publiques qui ont permis au pays de mieux appréhender et gérer un budget en augmentation depuis 5 ans, des insuffisances importantes restent cependant à combler.
- 104 ♦ Les services de recettes du Ministère des Finances et du Budget (MINFIN) – Impôts et Douanes, ne maîtrisent toujours pas la **liquidation des recettes pétrolières** et se contentent de

recevoir et enregistrer les informations transmises par le Consortium au Ministère du Pétrole sans être en mesure d'en vérifier l'exactitude.

- 105 Les services fiscaux reconnaissent ne pas maîtriser non plus le contenu du protocole d'accord Tchad-Consortium de septembre 2008, la base du redressement effectué en conséquence en 2008, et les nouvelles procédures qui en découlent pour les années à venir, à commencer par 2009.
- 106 Le programme de formations prévu par le PAMFIP (Plan d'Actions pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques) a permis d'améliorer les performances des services du MINFIN mais ces derniers réclament une formation spécifique pour auditer les secteurs spécialisés dont le pétrole.
- 107 Au total le Consortium indique avoir versé au Tchad plus de 4,3 milliards de \$US de recettes pétrolières de 2003 à 2008, dépassant largement les estimations de départ qui prévoyaient que le pays touche 2,5 milliards de \$US sur 25 ans. Et ceci sans que le Gouvernement soit en mesure de calculer avec précision ces recettes et vérifier ce que doit lui verser le Consortium.
- 108 ♦ Les services du Ministère du Pétrole et du MINFIN ne maîtrisent pas non plus les **coûts pétroliers** affichés par le Consortium.
- 109 Alors que les investissements annoncés par l'opérateur EEPIC pour développer le Bassin de Doba devraient atteindre en 2012 près du double des estimations faites au début du Projet, le Tchad n'est pas en mesure de vérifier la valeur et la pertinence de ces investissements qui ont pourtant une répercussion directe sur ses recettes pétrolières.
- 110 Le Ministère du Pétrole a annoncé son intention de confier à un cabinet spécialisé l'audit financier des comptes du Consortium. Les services du MINFIN ont exprimé leur intérêt à se joindre à cet exercice pratique pour améliorer leurs compétences.
- 111 Les audits financiers ne pouvant couvrir qu'une période maximale de 5 ans, à partir de 2009 chaque année de délai supplémentaire risque d'être une occasion perdue pour le Tchad de faire valoir son droit de vérification des comptes du pétrolier et garantir à la population que les intérêts du pays sont protégés.
- 112 Il appartient donc au Tchad de se mettre en position de vérifier les dépenses pétrolières du Consortium.

2.2 Budget 2009 : des nuages à l'horizon – Un test crucial de capacité d'auto-ajustement

- 113 Plusieurs vulnérabilités pesant sur le Budget Général 2009 menacent son exécution. Dès novembre 2008 le FMI avait émis des préoccupations quant à sa programmation et exhorté les autorités tchadiennes à le revoir sur une base plus réaliste mais l'institution financière n'aurait pas été entendue.
- 114 La Loi de Finances Initiale 2009 adoptée par le Parlement le 30 décembre 2008 a arrêté les prévisions de recettes à environ 855,7 milliards de FCFA, les prévisions de dépenses à environ 915,2 milliards de FCFA, dégageant un déficit prévisionnel proche de 59,5 milliards de FCFA.
- 115 Le Fonds s'inquiète des risques liés à une surestimation des recettes et à une sous-estimation des dépenses.

- 116 Au niveau des recettes, le risque avant tout conjoncturel, porte sur plusieurs points :
- 117 - Les hypothèses de recettes pétrolières sont basées sur un baril de Brent à 83 \$US (c'est-à-dire 61 \$US net le baril de Doba) alors qu'en novembre il était déjà à 60 \$US le baril et que les cours fluctuent depuis entre 35 et 45 \$US le baril ;
- 118 - Le protocole d'accord de septembre 2008 entre le Tchad et le Consortium n'a pas été traduit dans les prévisions de recettes, notamment celles du 1^{er} semestre 2009 qui devraient être plus faibles qu'anticipé compte tenu des nouvelles modalités de calcul de la fiscalité pétrolière ;
- 119 - L'excédent budgétaire dégagé en fin d'année 2008 aurait été mal calculé et serait inférieur aux prévisions d'après les estimations du FMI, notamment eu égard aux dépenses non payées au 31 décembre.
- 120 Au niveau des dépenses, les autorités anticipent des dépenses de sécurité beaucoup moins importantes en 2009 qu'en 2008 dans une proportion voisine de 50%. Un effort d'économie à saluer mais qui porte sur un poste difficilement maîtrisable et qui risque de gonfler à l'exécution sans ajustement corrélatif sur d'autres dépenses non essentielles.
- 121 Compte tenu de la conjoncture, un ajustement à la baisse des recettes budgétaires – en particulier pétrolières, est de bonne pratique et devrait se faire rapidement pour réajuster ensuite les crédits alloués aux différents ministères. Sinon le risque serait que seuls les ministères les plus diligents réussissent à mobiliser les crédits disponibles aux dépens des priorités de la dépense globale.
- 122 Il apparaît aussi urgent de prendre des mesures pour limiter les dépenses en attendant qu'une Loi de Finances rectificative ne soit votée. Le Gouvernement en est conscient et s'y emploie d'après le Ministre des Finances et du Budget.
- 123 Tout indique que l'année 2009 sera la première année de baisse des recettes pétrolières pour le Tchad depuis 2003. A moins de découvertes pétrolières majeures dans le pays ou de cours très élevés le Tchad doit se préparer au type de gestion adéquat compatible avec la volatilité des ressources pétrolières. L'occasion lui est donnée cette année de tirer les enseignements d'un budget assis sur de telles recettes et d'adopter à l'avenir une approche plus conservatrice sur les prévisions de recettes et de dépenses.
4. Le GIC recommande que :
- 124 - *Le Gouvernement prenne d'urgence les dispositions nécessaires pour permettre au MINFIN de mettre en place un plan de formation conséquent des services des impôts et des douanes et les dote des moyens nécessaires pour procéder sans délai supplémentaire et en collaboration avec le Ministère du Pétrole, au calcul, à l'analyse et aux projections des recettes pétrolières ;*
- 125 - *En plus de donner à ces services les moyens de maîtriser la liquidation des recettes pétrolières, le MINFIN les informe précisément du contenu du protocole d'accord de septembre 2008 signé avec le Consortium et des mesures de redressement fiscal qui en découlent ;*
- 126 - *La programmation annuelle 2009 des activités du PAMFIP prenne en charge les besoins de formation à l'audit des secteurs spécialisés (banques et assurances, pétrole, téléphonie mobile etc) exprimés par les services du MINFIN ;*

- 127 - *Le MINFIN soit doté rapidement des moyens humains, matériels et financiers appropriés pour vérifier les coûts annoncés ou projetés dans le secteur pétrolier par les différents opérateurs intervenants dans le pays, à commencer par ceux du Projet Doba ;*
- 128 - *Le Ministère du Pétrole prenne les dispositions nécessaires pour que des représentants des services concernés du MINFIN soient associés à l'audit financier des comptes du Consortium annoncé ;*
- 129 - Le Gouvernement adopte sans délai un collectif budgétaire plus conservateur sur les recettes que la Loi de Finances initiale 2009, et qu'en attendant il prenne les dispositions nécessaires pour limiter le niveau de dépenses des Ministères.

2.3 Gestion des 5% : une allocation qui demeure non optimale

- 130 Hormis l'adoption d'un nouveau texte rétablissant la composition du CPG 5% à 9 membres, un constat s'impose : l'exécution du budget tiré des redevances pétrolières spécifiquement allouées à la région productrice se poursuit avec les mêmes imperfections.
- 131 Les crédits de l'année 2008 ont été utilisés presque exclusivement à la continuation de projets de l'Etat mis en chantier lors des exercices précédents. Le démarrage d'un programme de microcrédits a permis de toucher les populations villageoises mais la capacité pour le CPG 5% de gérer directement une telle activité, plutôt que de la confier à une agence spécialisée, sera gage de son succès. Pour le moment la plupart des projets financés sur les 5% sont concentrés sur les centres urbains de la région pétrolière au détriment des interventions attendues dans les villages.
- 132 Au moment de la visite le Comité préparait sa programmation 2009 avec pour objectif annoncé de se conformer aux besoins exprimés par les populations. Mais l'absence persistante d'une doctrine claire pour le choix des projets laissait craindre une répétition des erreurs passées.
- 133 Le niveau de dépenses annuelles envisagé par le CPG 5% dépassait déjà les 6,8 milliards de FCFA inscrits au Budget 2009 pour la région productrice, sans pour autant que les dépenses résiduelles sur les marchés de l'année 2008 non terminés n'aient été prises en compte.
- 134 La hausse exceptionnelle du prix du baril de pétrole courant 2008 s'est traduite par une augmentation conséquente des redevances allouées à la région productrice lui permettant de percevoir près de 12 milliards de FCFA contre 5 milliards prévus dans la LFI puis 10,2 milliards dans la LFR.
- 135 Mais les prévisions raisonnables de redevances en 2009 doivent être revues à la baisse et la programmation du CPG doit tenir compte de cette réalité. Il est fort probable que les recettes qui seront encaissées par la région productrice en 2009 laissent peu de place à de nouveaux investissements une fois complétés ceux de 2008 toujours en cours.

5. Le GIC recommande au CPG 5% de :

- 136 - *Se doter rapidement d'une doctrine claire pour une programmation basée sur les projets identifiés par les communautés locales éligibles, complémentaire des interventions de l'Etat et touchant les populations villageoises comme urbaines de la région pétrolière ;*

137 - *Arrêter sa programmation annuelle suffisamment tôt dans le processus budgétaire pour faire valoir sa responsabilité dans l'utilisation des crédits pétroliers spécifiquement dévolus à la région productrice ;*

138 - *Adopter une programmation annuelle raisonnable basée sur des hypothèses de budget conservatrices, quitte à procéder à un ajustement à la hausse en cours d'année.*

2.4 Les services de contrôle de l'Etat : une redynamisation urgente et un besoin pressant de coordination

139 ♦ **L'Inspection Générale des Finances (IGF)** créée par décret le 11 décembre 1995 et sise au MINFIN fait face à d'importants problèmes d'identité et de manque de motivation des agents.

140 Depuis la création en 2003 du Ministère du Contrôle Général de l'Etat et de la Moralisation, le recentrage des activités de l'IGF sur le contrôle des régies financières uniquement a réduit considérablement son champ d'action. Et le manque de mesures disciplinaires lorsque l'IGF identifie des problèmes renforce l'isolement du service de contrôle.

141 ♦ **La Chambre des Comptes** de la Cour Suprême a vu ses activités s'accroître au cours des dernières années. Entre autres depuis 2006 elle procède à l'audit annuel des 5 plus gros marchés de travaux, fournitures, biens et services financés sur revenus pétroliers.

142 Cependant elle signale plusieurs difficultés qui nuisent à l'exercice de son mandat de contrôle des comptes de l'Etat : des retards récurrents dans la production des Lois de Règlement, des rapports non suivis de sanctions malgré les fautes récurrentes signalées ou encore des difficultés à mobiliser ses crédits de fonctionnement auprès du MINFIN et du Ministère de la Justice.

143 ♦ **La Cour de discipline budgétaire**, organe chargé de juger les fautes de gestion des administrateurs et ordonnateurs du Budget, est pratiquement inopérante. Son non rattachement institutionnel à la Cour Suprême ne lui permet pas de bénéficier de la synergie avec la Chambre des Comptes.

144 ♦ **L'Organe de Contrôle des Marchés Publics (OCMP)** a lancé une réflexion autour de la création d'une autorité de régulation des marchés publics composée de représentants de l'administration, des opérateurs économiques et de la société civile, dont la fonction serait de séparer clairement le rôle de régulation de celui de l'administration des marchés qui revient à l'OCMP. Un projet dans ce sens doit être soumis instamment au Gouvernement.

145 ♦ **Le Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières (CCSRP)**, hormis son Président, a vu l'ensemble des membres renouvelés courant 2008. Contrairement au passé, les nouveaux membres ont été nommés sans proposition des organisations qu'ils représentent.

146 Le rapport d'activité annuel 2007 du Collège signale une amélioration générale de la maîtrise des procédures budgétaires par les ministères dépensiers même si persistent des problèmes dans les procédures d'adjudication des marchés, de coûts unitaires, et de qualité des biens et services. Cependant l'organe de contrôle regrette que les ministères prioritaires ne répondent pas toujours à ses sollicitations et n'assurent pas un suivi systématique de ses recommandations.

147 Comme pour le suivi de l'exécution du budget 2006, le travail du Collège et son rapport 2007 auraient gagné en qualité et en crédibilité en adoptant des critères de contrôles invariables et des rapports d'inspections comparables pour des infrastructures de même nature. La parution tardive du rapport en décembre 2008 rend par ailleurs certains éléments obsolètes et ne favorise pas leur prise en charge par les services contrôlés.

148 Le Collège entame l'année 2009 dans l'incertitude. Alors qu'il travaille actuellement sur une proportion marginale des recettes pétrolières, les recettes fiscales indirectes étant largement supérieures aux recettes directes (redevances et dividendes) qu'il contrôle, le Gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur le rôle qu'il souhaite lui donner dans un futur contexte de budget unifié.

149 Le Collège souhaite mettre l'accent sur les missions de contrôle sur le terrain et de sensibilisation des populations au cours des prochains mois. Il a également préparé un programme ambitieux de formation de ses membres et de son personnel technique. Mais le GIC s'interroge sur la pertinence et l'efficacité de formations prévues presque systématiquement à l'étranger alors que la possibilité de faire venir des formateurs au Tchad pour couvrir certains sujets permettrait sans doute de réduire les coûts et de toucher plus de personnes.

6. Le GIC recommande que :

150 - *Le Gouvernement prenne les mesures nécessaires pour redynamiser les services de contrôle de l'Etat en :*

a) *instaurant une meilleure ligne de partage des activités entre l'IGF et le Ministère chargé du Contrôle Général de l'Etat,*

b) *valorisant la position institutionnelle de la Chambre des Comptes par une érection en Cour des Comptes,*

c) *rattachant la Cour de Discipline Budgétaire à cette Cour des Comptes ou ce qui en tiendra lieu,*

d) *dotant ces services en ressources humaines et matérielles appropriées pour exercer leurs fonctions,*

e) *mettant en place des mécanismes de prise en charge de leurs recommandations et de sanctions appropriés ;*

151 - *Tel que recommandé dans son rapport #13, le Gouvernement poursuive sa réflexion sur le rôle qu'il souhaite donner au CCSRP dans le cadre d'un budget unifié ;*

152 - *Conformément aux textes régissant son fonctionnement et son organisation, le Gouvernement veille à un renouvellement graduel par tiers des membres du Collège désignés par leurs pairs pour ne pas compromettre leur représentativité, leur crédibilité, la qualité du travail et pour préserver les acquis de mémoire institutionnelle ;*

153 - *Le CCSRP étudie la possibilité de faire venir des formateurs sur place pour délivrer une formation touchant le maximum de ses membres et de son personnel technique et réduire les coûts ;*

154 - *La programmation annuelle des activités du PAMFIP prenne en charge les besoins du CCSRP en formation aux techniques de contrôle.*

3 LES RESSOURCES PETROLIERES : MOTEUR POTENTIEL DE DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT

155 Le Tchad fait face au défi d'utiliser ses ressources pétrolières de façon optimale pour développer les moteurs permanents de son économie : ressources humaines, Agriculture, Élevage, infrastructures etc. pour que la richesse passagère qu'est le pétrole soit créatrice de richesse permanente.

156 Malgré l'indisponibilité en janvier des données définitives sur le niveau global des recettes et dépenses de 2008, les informations reçues de la part des ministères prioritaires et des acteurs de la vie économique ont permis de dégager les tendances de l'impact de l'utilisation des revenus pétroliers sur la diversification de l'économie et le développement du pays.

3.1 Développement des secteurs de ressources humaines et des secteurs de production

157 Malgré une année budgétaire fortement perturbée par les questions sécuritaires, les ministères prioritaires indiquent que pour certains la généralisation du gré à gré et pour d'autres une meilleure maîtrise des procédures d'engagement ont permis d'atteindre en 2008 un niveau d'engagement sensiblement plus important qu'auparavant.

158 Le Tchad a maintenu le cap sur les investissements en particulier dans les secteurs de ressources humaines Santé et Education, et dans les infrastructures de transport.

159 L'année 2008 a vu également confirmée la tendance observée sur le Budget 2007 d'un meilleur soutien aux secteurs productifs Agriculture et Elevage même si on est encore loin de répondre aux besoins importants de ces deux secteurs.

3.1.1 Ressources humaines : des résultats contrastés

160 ♦ Le Ministère de l'**Education Nationale**, tirant les leçons du Budget 2007, a mis l'accent sur l'équipement de toutes les infrastructures déjà réceptionnées et dispose même d'équipements supplémentaires pour les chantiers en cours. Ces derniers dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au Ministère des Infrastructures continuent à un rythme soutenu et toucheraient toutes les régions, mais à des coûts unitaires très élevés.

161 Même si ce fut au prix d'investissements élevés dans les bâtiments, les efforts consentis au cours des dernières années ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation de 87,5% à date plaçant le pays en bonne ligne pour atteindre l'accès universel à la scolarisation en 2015, cet objectif quantitatif pouvant être atteint avec un taux de croissance annuel de 3%.

162 Cependant le besoin d'améliorer la qualité de l'Education de base reste encore grand. Selon le Ministère de l'Éducation, 42% des salles de classe sont en mauvais état, dont 36% en secco, 72% des enseignants sont des maîtres communautaires et les équipements didactiques et matériels sont en deçà des normes pédagogiques.

163 Au rythme actuel il est peu probable que l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) concernant le taux d'achèvement soit atteint avec la qualité requise au plan des savoirs acquis. Des disparités régionales et l'absence de parité fille-garçon se dressent comme obstacles majeurs.

164 ♦ Le Ministère de la **Santé** n'a pas le personnel et les équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement de nombreuses infrastructures sanitaires récemment construites. En attendant de pouvoir rectifier la situation, il s'est entendu avec le Ministère des Infrastructures pour mieux étaler dans le temps les prochaines constructions sanitaires à partir de 2009.

165 Le Plan National de Développement de la Santé affiche 3 priorités : 1- le développement des ressources humaines en qualité et en quantité, 2- l'équipement des infrastructures existantes pour les rendre opérationnelles, 3- la réhabilitation des infrastructures déjà existantes.

166 Par ailleurs, le Ministère de la Santé a adopté en 2007 un cadre d'urgence pluriannuel assorti d'indicateurs pour atteindre les OMD relatifs au secteur en 2015 mais l'objectif ne semble pas à portée.

167 En effet, bien que les statistiques vitales soient difficilement disponibles, les données provisoires de l'Observatoire de la Pauvreté indiquent un recul des indicateurs de mortalité maternelle et juvéno-infantile depuis 2004, et ce malgré l'accroissement annuel des crédits du Ministère.

168 Une reprise en main de ces facteurs s'impose pour stopper cette détérioration et réduire les écarts à combler d'ici 2015.

3.1.2 Secteurs productifs : des secteurs vitaux en manque de ressources

169 ♦ A l'**Agriculture** les organes d'encadrement des producteurs et de recherche ONDR (Office National du Développement Rural) et ITRAD (Institut Tchadien pour la Recherche Agronomique et le Développement) voient leur réhabilitation continuer avec l'augmentation de leurs crédits et de leurs effectifs et la relance de leurs activités. Certains objectifs intermédiaires sont aujourd'hui atteints. Il est encore tôt pour constater une amélioration durable de la production mais il est important d'y parvenir rapidement.

170 Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du Programme National de Sécurité Alimentaire étant enfin en place, il constitue un nouvel espoir de finaliser une vision globale pour la prise en charge du développement de l'Agriculture. Avec 39 millions d'hectares de terres arables, une politique agricole adéquate et des financements suffisants permettraient largement au Tchad d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et même d'exporter.

171 La culture du coton, principale source de recettes agricoles pendant des décennies, continue de faire face à des difficultés. La production de la campagne 2008-2009 devrait rester au même niveau que l'année précédente autour de 120 000 tonnes avec des rendements de l'ordre de 800 kg à l'hectare. L'absence d'amélioration des rendements interpelle et pose la question du paquet technologique.

172 A ces difficultés s'ajoutent le mauvais état des pistes cotonnières. La CotonTchad regrette que rien n'ait été fait pour les améliorer en 2008 malgré les lignes de crédits prévues dans le budget du Ministère des Infrastructures. Sans avoir pu faire le point avec ce dernier sur le programme de restauration des pistes rurales le GIC s'inquiète de voir perdurer une situation problématique déjà signalée dans ses précédents rapports.

173 ♦ A l'**Élevage** l'année 2008 a été marquée par la finalisation du Plan National de Développement de l'Élevage et sa validation aux niveaux régional et national. Il attend désormais d'être validé par le Conseil des Ministres avant sa mise en œuvre.

174 Le recensement général du cheptel a pris du retard faute de financements suffisants. Son coût estimé à 2,7 milliards de FCFA sur 4 ans n'a pas encore reçu l'intérêt des bailleurs de fonds et devra sans doute être pris en charge par le Ministère faute de financements extérieurs.

175 Les projets d'abattoirs modernes à N'Djaména et à Abéché progressent mais globalement les filières de transformation de l'élevage sont encore largement sous-développées malgré le potentiel de recettes importantes qu'elles pourraient générer pour le pays.

176 Au final, même sur la base de données partielles, l'analyse de l'exécution du budget 2008 montre que les ministères dépensiers cités plus haut peinent encore à identifier des objectifs opérationnels sous forme de résultats, afin d'utiliser les revenus – notamment ceux du pétrole, pour faire progresser les indicateurs de développement. Un constat qui s'applique au Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat et au Ministère des Mines et de l'Energie également rencontrés.

7. Le GIC recommande que :

177 - *Qu'ayant progressé dans la maîtrise des procédures de gestion de leurs budgets, les ministères prioritaires consacrent les ressources humaines nécessaires à l'identification de la finalité de leurs dépenses, entre autres l'atteinte des OMD, comme critère d'allocation des ressources financières qui leur sont allouées ;*

178 - *Le Ministère des Infrastructures procède à l'entretien des pistes rurales inscrites au budget dans les meilleurs délais et prend les mesures nécessaires pour rattrapper les retards accumulés lors des exercices budgétaires précédents dans l'exécution du programme de réhabilitation des pistes rurales.*

179 - *Le Ministère de l'Elevage soit assisté dans la recherche de financement pour le recensement du cheptel qui est la base de la politique de l'élevage et retarde d'autant les actions en aval de ce ministère.*

3.2 La contribution des opérateurs économiques au développement : pour une amélioration du climat des affaires

180 La diversification de l'économie tchadienne à long terme repose également sur des opérateurs économiques suffisamment armés pour se positionner sur le marché national et les marchés émergents. Ces objectifs exigent un climat des affaires nettement amélioré pour se rapprocher des standards attractifs pour l'investissement privé. Pour y parvenir le Gouvernement doit travailler en étroite concertation avec les acteurs et leurs organisations professionnelles.

181 Les opérateurs économiques et les Chambres de Commerce de N'Djaména et de Moundou se sont dits globalement satisfaits des progrès réalisés dans les relations avec le Consortium et ses procédures de marchés, mais ont déploré le manque d'attention du Gouvernement.

182 Lors de la précédente visite du GIC en novembre 2007, la Chambre de Commerce, le Patronat et le Gouvernement avaient amorcé un travail en partenariat à travers la mise en place d'une plateforme permanente de dialogue, le FODEP (Forum de Dialogue Etat-Secteur Privé) dont on attendait beaucoup. Cette initiative soutenue par la SFI devait permettre d'identifier les difficultés qui pénalisent le développement du secteur privé et faire des propositions pour améliorer le climat des affaires et des investissements dans le pays. Or la réunion inaugurale de ce Forum, prévue début 2008, n'a jamais eu lieu.

183 Ce dialogue s'impose pour lever les malentendus, assainir les procédures, permettre au Tchad de prétendre à une meilleure place que celle qu'il occupe actuellement dans le classement annuel « *Doing Business* » du Groupe de la Banque Mondiale² et ainsi attirer les investisseurs étrangers et rassurer les nationaux.

184 Les dirigeants des banques d'affaires privées dénoncent une inéquité dans les décisions de Justice qui leur sont presque systématiquement défavorables même lorsqu'ils sont manifestement dans leurs droits. Ils signalent des lacunes dans l'application du Code OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) reflétées dans un aide mémoire remis récemment au Ministère de la Justice, relevant une absence de diligence dans les délais courants de traitement des dossiers et, par contre, un excès de diligence suspect sur les dossiers douteux.

185 Par ailleurs il semble que la candidature du Tchad à l'EITI (Initiative de Transparence des Industries Extractives), annoncée en 2007, piétine faute de mesures essentielles à prendre par le Tchad. Le site internet de la Banque Mondiale consacré au Projet Tchad-Cameroun ayant été fermé, et le Gouvernement n'ayant pas encore pris l'habitude d'afficher publiquement ses recettes pétrolières, seuls Esso et le CCSRP publient désormais ce type d'information dans leurs rapports d'activités semestriels pour le premier et annuels pour le second. Le Tchad a donc encore des progrès à faire pour être plus transparent sur ses revenus pétroliers.

8. Le GIC recommande que :

186 - *L'État reprenne au plus tôt le dialogue avec la communauté des gens d'affaires en particulier en donnant vie au FODEP ;*

187 - *Toutes les parties en cause s'entendent sur un objectif commun, celui d'améliorer le classement du Tchad dans le prochain rapport « Doing Business » de la Banque Mondiale par le traitement des critères de classement appliqués au Tchad ;*

188 - *Le Gouvernement reprenne en mains la candidature du Tchad à l'EITI, autre élément important d'une stratégie de renforcement du milieu des affaires et d'incitation aux capitaux étrangers ;*

189 - *Le Gouvernement affiche sur son site internet le détail des revenus perçus du pétrole.*

TCHAD – CONCLUSION

190 L'année 2008 a été mouvementée pour le Tchad. Les attaques rebelles de février ont destabilisé les plans et budgets mais donné lieu à une reconstruction rapide et à une poursuite du programme intensif d'investissements – mais non sans de nombreuses atteintes aux droits des personnes et des institutions.

191 Sur le plan financier, le Tchad a enregistré en 2008 des revenus pétroliers records de l'ordre de 1,87 milliards \$US mais suivis d'une chute rapide des cours mondiaux du Brent qui laisse présager un énorme manque à gagner en 2009. Les adaptations à cette volatilité extrême des recettes risquent d'être pénibles sauf revirement rapide des cours du brut.

² Le rapport *Doing Business* 2009 publié par le Groupe de la Banque Mondiale classe le Tchad au 175^{ème} rang sur 181 pays évalués en termes de Facilité de faire des affaires.

- 192 Malgré tout on note des progrès dans la maîtrise des procédures de dépenses par la plupart des ministères prioritaires. Après plusieurs années de recherche et de tâtonnements, les procédures sont davantage maîtrisées. Reste à présent le plus important : faire en sorte que le travail de chaque ministère permette effectivement d'améliorer les performances du pays et le vécu des populations.
- 193 Dans cet exercice, une meilleure intégration de la nouvelle Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté adoptée en avril 2008 comme référentiel de base dans le processus de préparation et d'exécution budgétaire s'impose.
- 194 Plusieurs risques majeurs demeurent non maîtrisés. Au niveau structurel, il y a déficit de compétences acquises pour maîtriser la liquidation des recettes pétrolières et analyser le bien fondé des dépenses des pétroliers, et absence d'un monitoring gouvernemental véritable des activités pétrolières sur le terrain. Au niveau conjoncturel, il y a le déclin important des recettes pétrolières à prévoir en 2009 lié à l'effondrement des cours mondiaux du pétrole depuis le 4^{ème} trimestre 2008 et aux mesures du Protocole d'accord signé par l'Etat et le Consortium en septembre 2008, sans oublier le risque que fait peser l'aggravation de la crise économique mondiale.
- 195 Son économie encore assise sur l'hégémonie des recettes pétrolières par nature volatile impose au Tchad d'exercer une gestion prudente de son budget et, plus que jamais, d'utiliser le produit de cette ressource en large priorité à des fins de développement et de mieux être individuel et collectif de ses citoyens.

CAMEROUN – INTRODUCTION

196 Le GIC a conduit sa quinzième visite statutaire au Cameroun du 26 au 31 janvier 2009.

197 Outre le recueil d'informations pour la préparation du Bilan prévu dans son plan de travail, le Groupe avait pour objectif spécifique de faire le point sur le Projet pipeline et ses projets connexes depuis sa dernière visite en juin 2008, en accordant une attention particulière à plusieurs dossiers sensibles :

- la prise en charge du Bilan Social,
- la situation financière de la Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun (FEDEC) et des programmes dont elle assure la mise en œuvre,
- les projets de renforcement des capacités de l'Administration camerounaise dans la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets pétroliers et énergétiques,
- l'interaction entre le projet de barrage sur le Lom Pangar et le pipeline Tchad-Cameroun.

Description de la mission

198 Le GIC a rencontré ses interlocuteurs habituels : à Douala, la *Cameroon Oil Transportation Company* (COTCO) et l'agence d'exécution RAPID (Réseau d'Actions Participatives aux Initiatives de Développement) contractée par la FEDEC pour la mise en œuvre du Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables (PPAV) ; à Yaoundé, le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP), le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP), le Ministère des Forêts et de la Faune, la FEDEC et l'agence d'exécution *Wildlife Conservation Society* (WCS) chargée de l'aménagement du parc national Mbam et Djerem, plusieurs Organisations non gouvernementales (ONG) camerounaises, la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI).

199 Pour des raisons de calendrier le Groupe n'a pas pu rencontrer les représentants de *World Wildlife Fund* (WWF), agent d'exécution de la FEDEC pour l'aménagement du parc national Campo-Ma'an.

200 Accompagné par des représentants de COTCO, des ONG et du CPSP, le GIC s'est rendu dans deux villages impactés par le Projet pipeline – Nkolnkoumou et Nkometou I pour faire le suivi de la mise en œuvre du Bilan Social.

201 En fin de mission, il a été reçu par le Premier Ministre et lui a rendu compte de ses principaux constats.

202 L'itinéraire de la mission et la chronologie des rencontres sont décrits en Annexe 1.

Contexte de la mission

203 Le second semestre 2008 a été dominé par un contexte financier et économique de plus en plus difficile, directement impacté par la crise mondiale.

204 Sur le **plan social** les tensions ont été apaisées depuis la mise en place en mars 2008 par les autorités de mesures fiscales destinées à faire baisser les prix de certains produits de première nécessité, geler le prix de l'essence et augmenter le salaire des fonctionnaires. Ces mesures demeurent en vigueur.

- 205 Sur le **plan économique et financier**, d'après les données provisoires du FMI, la croissance annuelle 2008 hors pétrole devrait être inférieure à 4,5%. Un chiffre faible au regard du potentiel du pays, des besoins de réduction de la pauvreté et de l'objectif de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
- 206 La chute importante des recettes minières et forestières au cours des derniers mois, ajoutée à une faible capacité d'absorption des crédits inscrits au Budget de l'Etat, surtout au niveau des investissements, et à un climat des affaires défavorable au développement du secteur privé, fragilisent l'économie du pays.
- 207 Signe encourageant attestant d'une amélioration de la performance économique du Cameroun le Bureau Exécutif du FMI a annoncé le 9 janvier dernier la conclusion de manière satisfaisante de la 6^{ème} revue de la performance du pays à fin juin 2008 dans le cadre du programme FRPC (Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance) adopté pour 3 ans en octobre 2005 et qui avait été prorogé jusqu'au 31 janvier 2009.
- 208 La Banque Mondiale a procédé à une mini-revue de son portefeuille en novembre 2008 avec des résultats plus ou moins satisfaisants. Elle prépare sa Stratégie d'Assistance Pays (CAS pour *Country Assistance Strategy*) pour les 5 prochaines années.
- 209 Le Budget 2009 ayant été bâti sur une hypothèse jugée aujourd'hui optimiste de 58 \$US le baril de pétrole produit au Cameroun, le FMI invite le Gouvernement à faire preuve de prudence à l'exécution pour tenir compte de la chute des cours mondiaux du pétrole et de la détérioration de l'environnement économique global, et à poursuivre les réformes pour renforcer la collecte des recettes non pétrolières.
- 210 Malgré un contexte global difficile les autorités annoncent de multiples grands projets portuaires et énergétiques. Des projets qui, bien ciblés, peuvent être source de développement mais dont le financement par l'Etat pourrait mener à une accentuation des déficits et à une reconstitution de la dette intérieure. Une gestion prudente de sa dette doit rester une priorité pour le Cameroun en cette période post-point d'achèvement.
- 211 Hormis le déversement pétrolier survenu au Tchad en août 2008 qui a conduit à la fermeture du pipeline Tchad-Cameroun pendant quelques heures le temps de réparer une valve défectueuse, le **système de transport de brut** fonctionne bien. Au cours de l'année 2008, 52 enlèvements de brut sur le Terminal Komé-Kribi I ont eu lieu, représentant 46,41 millions de barils exportés et générant un droit de transit de 19,029 millions de \$US pour le Cameroun.
- 212 Ce rapport rend compte des constats faits, ainsi que des analyses, conclusions et recommandations suggérées au GIC par cette visite.

4 PLATEFORME DE COOPÉRATION ET BILAN SOCIAL

4.1 Des progrès notables consolidés

- 213 La plateforme de coopération COTCO-CPSP-ONG continue de fonctionner avec des échanges réguliers, sur des sujets de plus en plus variés au-delà du Bilan Social, et jugés de bonne qualité par les trois parties même si des points de désaccords persistent.
- 214 La dynamique amorcée continue de faire avancer le Bilan Social. Les réunions trimestrielles de la plateforme permettent aux parties de s'entendre sur le classement des dossiers non encore résolus et sur leur prise en charge.

- 215 A fin 2008, COTCO indique que 99 dossiers restaient en suspens parmi lesquels :
- 21 cas figurant dans la catégorie 2, c'est-à-dire ceux pour lesquels COTCO estime avoir tenu ses engagements mais se dit prête à apporter des solutions à titre de « contribution » ;
 - 78 cas figurant dans la catégorie 3a, c'est-à-dire ceux sur lesquels les membres de la plateforme ne sont pas encore parvenus à un consensus. A terme ces dossiers devraient faire l'objet d'un reclassement dans les autres catégories en fonction de leur pertinence, de la responsabilité avérée ou non de COTCO et de la prédisposition de cette dernière à les prendre en charge à titre de contribution.
- 216 Avec 80% des revendications traitées depuis le début du processus de Bilan Social, les travaux de la plateforme marquent un progrès réel et sont à encourager.

4.2 Des dossiers en suspens à apurer avec célérité

- 217 Les délais d'exécution continuent de peser lourdement sur la bonne marche du Bilan Social. Les ONG tout en reconnaissant des progrès certains dénoncent leur réalisation trop lente alors qu'elles doivent faire face à des populations de plus en plus impatientes à mesure que le temps passe. Ainsi les suspens en termes d'instructions et de mise en œuvre restent à être corrigés avec une diligence non routinière.
- 218 Les rencontres organisées dans deux villages de la région de Yaoundé pendant la mission ont permis de constater que les populations, au-delà des délais de résolution de leurs plaintes, souffrent du manque d'information sur le statut de traitement de leurs dossiers. Une situation qui pourrait être améliorée si COTCO établissait un calendrier précis de prise en charge des dossiers et informait systématiquement et régulièrement les plaignants, ou à défaut les ONG, des étapes à venir.
- 219 Les visites de terrain ont aussi montré que certaines revendications versées depuis plusieurs années dans le Bilan Social peuvent être résolues rapidement et à peu de frais. La plateforme devrait se donner les moyens de les identifier plus systématiquement et s'accorder sur un calendrier de prise en charge en fonction du budget disponible.

9 Le GIC recommande que :

- 220 - *La plateforme de coopération COTCO-CPSP-ONG traite rapidement les cas de la catégorie 3a non encore instruits et détermine leur sort ;*
- 221 - *Les membres de la plateforme de coopération s'entendent sur un calendrier raisonnable d'exécution des travaux pour la prise en charge des revendications 3a versées dans la catégorie 2 ;*
- 222 - *COTCO assigne les ressources budgétaires nécessaires au règlement des revendications selon ce calendrier ;*
- 223 - *Une fois cet échéancier arrêté, COTCO le communique sans délai aux plaignants et, par la suite, les informe à intervalles réguliers du statut de traitement de leurs dossiers. Les agents de relations communautaires de COTCO (CRO pour Community Relation Officer) doivent être mis à contribution après mise à niveau et mise à jour périodique ;*

224 - Entre les réunions trimestrielles, COTCO informe les ONG du statut du traitement des revendications versées au Bilan Social à intervalles convenus par les parties.

5 FEDEC, PARCS ET PPAV

5.1 Situation financière de la FEDEC : un sursis précaire à dépasser

225 La situation financière de la FEDEC déjà alarmante en juin 2008, n'a cessé de se dégrader avec la crise financière mondiale. Ses avoirs ont diminué de 25% sur l'ensemble de l'année.

226 ♦ Après la réunion du 25 juillet 2008 à l'issue de laquelle on attendait des *pères fondateurs* de la FEDEC – le Consortium représenté par COTCO, le Groupe de la Banque Mondiale, le Gouvernement du Cameroun, qu'ils proposent des gestes concrets pour redresser la situation financière et assurer à la Fondation le plein exercice de ses responsabilités, un seul partenaire a fait une proposition financière concrète et d'intérêt immédiat : **COTCO**.

227 Malgré une proposition jugée insuffisante pour maintenir ses activités au niveau actuel, le Conseil d'Administration de la FEDEC a accepté le don proposé par COTCO de 164,1 millions de francs CFA (FCFA) par an pendant 5 ans en vue de « soutenir les actions constitutives de l'objet principal de la Fondation » et un accord de donation a été signé par les deux parties le 23 janvier 2009.

228 Toutefois, ce don est destiné au financement exclusif des activités de la Fondation dans les deux parcs nationaux Mbam et Djerem et Campo-Ma'an et pour la mise en œuvre du PPAV. Il ne prend aucun frais d'administration en charge. A l'issue des 3 premières années, COTCO fera une revue des activités de la Fondation portant sur la qualité des prestations des agences d'exécution.

229 Le 23 janvier 2009 COTCO faisait également don d'un véhicule à la FEDEC pour ses activités.

230 ♦ Le **Gouvernement et la Banque Mondiale** se sont entendus pour qu'une partie de la composante du Projet PRECESSE (Projet de Renforcement des Capacités Environnementales et Sociales dans le Secteur de l'Energie) logée au Ministère des Affaires Sociales (MINAS), d'une valeur de 750 000 \$US, serve à compléter les actions de la FEDEC en faveur des populations autochtones vulnérables dans la zone Kribi-Bipindi-Lolodorf.

231 ♦ En novembre 2008, la **Société Financière Internationale** (SFI) a soumis au Gouvernement du Cameroun, à la FEDEC et à COTCO un plan d'action de soutien à la Fondation destiné à évaluer et améliorer les composantes qu'elle gère (parcs et PPAV) et à renforcer ses capacités. Une proposition encore à l'étude au moment de la visite.

232 Un tel plan d'action dont les résultats ne seraient pas attendus avant 9 mois voire plus, aussi utile et intéressant soit-il, ne pourra servir que si la survie immédiate de la Fondation est assurée.

233 ♦ Le **Ministère des Forêts et de la Faune** (MINFOF) s'est dit disposé à signer une convention avec la FEDEC lorsque sa situation financière sera éclaircie.

234 Le MINFOF souhaiterait une répartition des responsabilités telle qu'il assumerait ses activités régaliennes de protection et la FEDEC prendrait la responsabilité des activités de développement : écodéveloppement pour les parcs et activités génératrices de revenus pour les populations riveraines.

235 Dans l'état actuel, la Fondation évalue que les fonds propres dont elle dispose, complétés par le don de COTCO, lui permettraient éventuellement de maintenir ses activités pendant 3 ans, peut-être moins si ses placements continuaient d'évoluer à la baisse à cause de la crise économique ou d'un taux de change défavorable. Les décisions majeures sur le type de placement à effectuer pour préserver les intérêts de la Fondation restaient encore à prendre par le Conseil d'Administration de la FEDEC au moment de la visite.

236 Le sursis financier de la Fondation n'est donc que temporaire. Il y a urgence pour que ses *pères fondateurs* s'entendent sur une vision commune de ce que doit être et faire la FEDEC et sur la responsabilité incombant à chacun pour garantir la mise en œuvre de cette composante du Plan de Gestion de l'Environnement (PGE) du Projet pipeline durant les 22 ans à venir, et ce, sans discontinuité.

5.2 Mise en œuvre du PPAV : Des progrès réguliers à pérenniser et des ajustements encore nécessaires

237 La mise en œuvre du PPAV au cours du 2^{ème} semestre 2008 s'est poursuivie de manière satisfaisante de l'avis de la FEDEC et de RAPID dans les 25 campements Bakola/Bagyeli identifiés dans le PGE.

238 L'agence d'exécution travaille en étroite collaboration avec les services déconcentrés du Gouvernement et s'est vue décerner un prix d'excellence en 2008 pour récompenser ses activités.

239 Depuis juillet, priorité a été donnée au volet éducation pour répondre aux besoins liés au début de l'année scolaire 2008-2009. RAPID note un nombre d'écoliers Bakola/Bagyeli inscrits relativement constant depuis 2007 et un taux d'assiduité des enfants croissant. Des données qui indiquent un intérêt croissant de la part des parents et enfants Bakola/Bagyeli pour l'école.

240 Le volet agriculture s'est organisé autour de la campagne agricole d'août. Elle fut moins suivie que la campagne précédente, les Bakola/Bagyeli préférant se consacrer à leurs activités traditionnelles de chasse et de cueillette à cette époque de l'année.

241 RAPID a renouvelé ses contrats de collaboration avec différentes structures de santé de la zone et continué les activités de prévention des maladies et de formation des Bakola/Bagyeli en soins infirmiers et accoucheuses traditionnelles.

242 Pour le volet citoyenneté, l'accent a été mis sur la sensibilisation des Bakola/Bagyeli à l'utilité de la carte nationale d'identité.

243 La mise en œuvre du volet habitat financé par un don annuel de COTCO a connu quelques difficultés après que RAPID ait cherché, mais sans disposer de moyens suffisants, à répondre à des demandes spécifiques des bénéficiaires des cases prévues pour cette année.

244 L'année 2008 aura été marquée par une plus grande implication des points focaux dans les activités menées par RAPID pour favoriser le processus de transfert progressif de compétences aux Bakola/Bagyeli.

245 Au moment de la visite, l'agence d'exécution avait soumis à la FEDEC un budget prévisionnel d'activité de 55 millions de FCFA pour 2009 et était dans l'attente de la signature d'une nouvelle convention avec la Fondation. Mais les difficultés financières de celle-ci pourraient fragiliser la dynamique créée et les résultats acquis au cours des dernières années.

246 Perspectives d'avenir rassurantes cependant : RAPID a établi des partenariats avec d'autres intervenants de la zone auprès des Bakola/Bagyeli qui lui permettront de développer des activités de soutien dans les campements non couverts par le PPAV ; et le projet PRECESSE prévoit de compléter les interventions de la FEDEC dans la zone du PPAV.

5.3 Aménagement du parc national Mbam et Djerem : un malentendu à clarifier

247 Les difficultés financières de WCS ne lui ont pas permis de signer une nouvelle convention avec la FEDEC depuis fin 2007. Cependant, la Fondation cherchant avant tout à s'assurer que les activités de lutte contre le braconnage dans le parc national Mbam et Djerem (PNMD) ne subissent pas d'interruption, avait consenti à verser à WCS deux avances de 75 000 \$US jusqu'au 30 juin 2008 à valoir sur la signature d'une prochaine convention entre les deux parties.

248 Toujours sans contrat avec la FEDEC et donc sans financement de sa part, WCS indique avoir exécuté la fin de son programme d'activité dans le PNMD pendant le second semestre 2008 avec des résultats qu'elle juge encourageants et conformes au Plan de travail arrêté en début d'année.

249 Des incompréhensions sont cependant apparues au cours des dernières semaines entre WCS et la FEDEC quant au statut du financement complémentaire qui avait été accordé par la Fondation à son agence d'exécution et aux modalités de son remboursement. Des discussions étaient en cours au moment de la visite.

250 Le paiement par WCS du salaire de 23 écogardes affectés au PNMD jusqu'en décembre 2008 semblait également poser problème à la Fondation qui avait décidé de ne plus assumer ce genre de dépenses depuis janvier 2008.

251 Cette situation aurait pu être évitée si la FEDEC et WCS avaient précisé par écrit la base de leur collaboration depuis janvier 2008 même si les incertitudes financières touchant l'une et l'autre n'avaient pas permis le renouvellement de la convention les liant.

10 Le GIC recommande que :

252 - *Les pères fondateurs de la FEDEC – Gouvernement, Consortium et BM, n'étant pas encore parvenus à un consensus, fassent diligence pour s'entendre sur la responsabilité incombant à chacun pour garantir la mise en œuvre de cette composante du PGE durant les 22 ans à venir ;*

253 - *Le MINFOF et la FEDEC s'entendent enfin sur leurs responsabilités respectives dans l'aménagement des 2 parcs nationaux Mbam et Djerem et Campo-Ma'an et les consacrent dans une Convention, la situation actuelle n'ayant que trop duré ;*

254 - *Sur cette base, et en tenant compte des finances réduites dont elle dispose, que la FEDEC négocie de nouvelles conventions avec les agences d'exécution comportant un niveau maximal de financement;*

255 - *Avant d'envisager tout nouveau partenariat avec WCS, la FEDEC s'assure que le différend qui l'oppose à l'ONG soit réglé. Si ce n'était pas possible, la Fondation devrait chercher une nouvelle agence d'exécution pour son programme d'intervention dans le PNMD ;*

256 - *RAPID s'en tienne au prototype arrêté initialement pour les cases construites dans le cadre du programme habitat, quitte à ce que les bénéficiaires procèdent eux-mêmes à des*

améliorations par la suite, qu'elle redynamise les actions en faveur de la citoyenneté et relance les projets agricoles.

6 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'ADMINISTRATION CAMEROUNAISE

6.1 Le PRECESSE : pour une mise en oeuvre rapide

257 Les mesures préparatoires à la mise en oeuvre du Projet PRECESSE, approuvé par le Conseil de la Banque Mondiale en juin 2008, progressent. Le Ministère de tutelle, le MINEP, et les autres ministères impliqués sont mobilisés.

258 Au moment de la visite, la plupart des conditions de mise en vigueur avaient été remplies mais la Banque Mondiale attendait une validation présidentielle avant d'autoriser le démarrage du projet.

259 Un manuel de procédure était en cours d'élaboration pour préciser les modalités de mobilisation des crédits réservés au MINAS, entre autres ceux destinés à l'appui à la mise en oeuvre du PPAV par la FEDEC.

260 Une composante de ce projet est spécifiquement réservée au renforcement des capacités des Organisations de la société civile (OSC). Celles-ci ont participé à sa définition mais s'interrogent désormais sur les modalités d'exécution de cette composante. Un atelier sur l'implication de la société civile dans le PRECESSE organisé du 13 au 15 janvier 2009 à leur demande sur les fonds de préparation du projet semble avoir donné lieu à davantage d'interrogations que d'éclaircissements. La préparation du manuel d'exécution de cette composante est l'occasion pour les OSC de faire valoir leurs attentes.

6.2 CAPECE : pour une clôture des études et une exploitation des résultats.

261 ♦ Malgré sa clôture en novembre 2007, certains dossiers du Projet de renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans le secteur pétrolier (CAPECE) sont encore pendants.

262 Le CPSP, qui coordonnait la mise en oeuvre du projet, continue de réceptionner des études commandées il y a plusieurs mois ou années et, dans le cas de l'Etude sur la vision à long terme de la gestion environnementale dans le secteur des hydrocarbures, il attend que le consultant intègre ses commentaires dans la version finale de l'étude.

263 Dans un souci de donner suite à certaines études réalisées sous l'égide du CAPECE, notamment l'Etude pour le suivi de la protection de la zone côtière et de l'environnement marin, le CPSP a lancé trois études complémentaires sur les fonds propres de la Société Nationale des Hydrocarbures : 1- Suivi de la vitalité des mangroves sur le littoral ; 2- Suivi de la situation socio-économique des pêcheurs sur le littoral camerounais et dans la région du Lom-Pangar ; 3- Suivi de la qualité des eaux marines le long de la côte. Une initiative intéressante pour bâtir sur les acquis du CAPECE mais qui ne doit pas faire oublier la vocation première de ces études : informer les administrations concernées sur des sujets précis afin qu'elles développent ensuite des plans d'actions appropriés à mettre en oeuvre au plus tôt pour corriger et(ou) améliorer des situations données.

264 Il revient donc au CPSP de s'assurer que toutes les études produites dans le cadre du CAPECE soient transmises sans délai supplémentaire aux ministères concernés pour suite à donner en termes d'actions.

265 ♦ Le CPSP s'est inquiété que la fin du CAPECE laisse sans réponse sa relation avec la Banque Mondiale alors que tous deux demeurent formellement engagés dans le suivi du Projet Pipeline jusqu'à la fin de ce Projet.

266 Au premier semestre 2008, le Cameroun avait présenté à la BM une demande de financement additionnel pour pérenniser les acquis du CAPECE dans le cadre d'un nouveau projet qui serait coordonné par le CPSP. L'institution financière rappelle qu'elle examinera cette demande dans le cadre de son prochain plan d'assistance au Cameroun (CAS). Quoi qu'il en soit, les responsabilités du CPSP en tant que coordonnateur des ministères impliqués dans le Projet pipeline ne s'arrêtent pas et doivent être poursuivies. Au Cameroun d'en définir les modalités et le financement, avec ou sans l'appui financier de la BM.

11 Le GIC recommande que :

267 - *Pour assurer la participation active des intéressés et la transparence de gestion, soit créée une Commission des activités prévues au PRECESSE à laquelle siégeront l'Administration et les organisations de la société civile. Ces dernières feront valoir leurs priorités et leurs préoccupations en termes de formation au sein de cette Commission ;*

268 - *Le CPSP transmette sans délai supplémentaire aux administrations concernées toutes les études réalisées sous l'égide du CAPECE et que ces dernières développent et mettent en œuvre des plans d'actions appropriés ;*

269 - *Le CPSP et la BM s'entendent sur les modalités d'une collaboration continue pour le suivi du Projet Pipeline, faute de quoi chacun devra définir précisément la façon d'exercer ses responsabilités.*

7 AUTRES DOSSIERS CRITIQUES APPELANT UNE ACTION URGENTE DU GOUVERNEMENT

7.1 Cadre légal et juridique : alerte sonnée pour une carence persistante

270 La mise en place d'un cadre légal approprié pour la gestion environnementale du secteur des hydrocarbures n'est toujours pas réalisée. Le GIC appelle depuis plusieurs années le Gouvernement à prendre des mesures urgentes pour corriger le vide qui prévaut.

271 Le projet de décret portant adoption du Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH) et son manuel d'exécution, après leur mise à jour conformément à la configuration gouvernementale actuelle, ont été soumis à la Primature par le CPSP le 31 octobre 2008. Leur adoption attend toujours.

272 Les décrets d'application de la Loi Cadre sur l'Environnement (Loi 96/12) font encore l'objet d'allers-retours entre le CPSP, le MINEP et la Primature, la dernière mouture ayant dû être modifiée pour vices de forme. Le MINEP était cependant confiant de les voir soumis à l'approbation du Gouvernement dès le mois de février. Alors qu'il est déjà question d'une nouvelle loi sur l'Environnement pour actualiser celle de 1996 il est important de donner force de loi aux décrets actuels pour ne pas prolonger le vide juridique qui prévaut. Le Premier Ministre a été sensibilisé à cette urgence.

7.2 Transfert des sites et infrastructures temporaires du Projet au Cameroun : un dossier à fermer

273 Ce dossier, mentionné depuis plusieurs années dans les rapports du GIC n'a que trop traîné. Au moment de la visite, on attendait la signature par les services de la Primature de décrets de désaffectation pour 12 bâtiments situés sur la Propriété Privée de l'Etat, et de décrets d'incorporation au Domaine privé de l'Etat pour 3 camps, une route et 2 aérodromes construits par le Projet.

12 Le GIC recommande aux Services de la Primature de :

274 - *Procéder d'urgence à l'adoption et à la publication du PNLDAAH et prendre ensuite les dispositions nécessaires pour en assurer la mise en œuvre ;*

275 - *Adopter les décrets d'application de la Loi Cadre sur l'Environnement déjà prêts ;*

276 - *Procéder à la signature attendue depuis plusieurs années dans certains cas des derniers décrets dans le cadre du processus de transfert des sites et infrastructures temporaires du Projet de COTCO à l'Etat camerounais.*

8 PROJET DE BARRAGE SUR LE LOM PANGAR

277 Les préparatifs du projet de barrage sur le Lom Pangar progressent notamment les questions liées à son interaction avec le Projet pipeline Tchad-Cameroun.

278 La Banque Mondiale, désormais convaincue de la nécessité de ce barrage régulateur pour mener à bien la politique de développement énergétique du Cameroun, insiste pour que la mise en œuvre de ce projet soit conforme à ses directives sociales et environnementales. Bien qu'elle n'ait pris aucun engagement en ce sens pour le moment, l'institution financière précise que tout soutien financier de sa part à la construction du barrage se ferait à cette condition.

279 Le Cameroun semble réceptif à cette demande. En décidant, à titre de mesure compensatoire, du reclassement de l'ancienne réserve de Deng Deng en Parc National, il a pris une première mesure de protection environnementale.

280 Le Ministère de l'Energie et de l'Eau ayant mis à disposition du Consortium l'étude d'impact en cas de déversement pétrolier dans le réservoir du barrage en novembre 2008, les discussions concernant le financement par le Cameroun des travaux d'adaptation du pipeline ont repris entre COTCO et la partie camerounaise.

281 Au moment de la visite, la finalisation de l'accord de financement de la phase d'optimisation et des études préliminaires était proche. Les 2 parties espéraient le signer sous peu et poursuivre pendant le trimestre les discussions sur le projet d'accord final de financement de l'adaptation du pipeline.

282 En parallèle, COTCO a continué de travailler à la préparation du dossier de demande de changement (MOC pour *Management of Change*) qui devra ultimement être approuvé par les prêteurs du Projet pipeline avant la modification du tracé de l'oléoduc.

283 Bien que le financement du projet de barrage n'ait pas encore été complété par le Cameroun, le MINFOF s'apprêtait cependant à autoriser la coupe de bois dans le futur bassin versant. Une

décision qui n'est pas sans risques compte tenu de l'incertitude relative pesant encore sur la réalisation effective du projet.

284 Selon le calendrier annoncé par le Gouvernement en mars 2008, la mise en eau progressive du barrage était prévue à la mi-2012. Une date qui pourrait être repoussée compte tenu des retards déjà accumulés sur ce calendrier.

13 Le GIC recommande que :

285 - *Le Gouvernement retarde la coupe du bois dans le futur bassin versant du barrage Lom Pangar jusqu'à ce que la réalisation de celui-ci soit garantie financièrement et techniquement.*

CAMEROUN – CONCLUSION

286 Après plus de 5 ans d'exploitation du Projet Pipeline, on approche de la normalisation des activités. On peut espérer, en particulier, la fin de l'examen des dossiers en suspens depuis la construction ce qui permettra à la Plateforme de coopération tripartite COTCO-ONG-CPSP de passer à autre chose et de regarder vers l'avenir.

287 La situation de la FEDEC continue d'inquiéter malgré la contribution de COTCO qui en assurera la survie à court terme. Les trois parties à sa création ne doivent pas cesser de chercher une solution à plus long terme non seulement de survie mais aussi de fonctionnement fructueux. Les études commanditées par la SFI avec la participation financière de COTCO pourraient y contribuer.

288 Alors que l'examen du projet sur le Lom Pangar progresse et semble s'avancer vers sa réalisation, et que plusieurs autres projets dans le secteur énergétique pointent à l'horizon, le Cameroun ne s'est pas encore donné le cadre législatif nécessaire pour assurer la protection des personnes et de l'environnement. Le nouveau projet PRECESSE pourra contribuer au renforcement des capacités de l'administration et des ONG, ce qui marquerait un progrès, mais ne remplace toujours pas la législation requise.

289 Le Cameroun possède toutes les ressources nécessaires humaines et financières pour tirer les leçons du Projet Pipeline et mener à bien la prochaine phase de grands projets énergétiques. Peut-il se permettre de rater l'essai?

REMERCIEMENTS

Le GIC tient à remercier tous ses interlocuteurs qui l'ont accompagné lors de ses visites de terrain, l'ont accueilli et partagé avec lui leurs inquiétudes, aspirations et satisfactions inspirées par la mise en œuvre de ce Projet. Toutes et tous ont contribué à une meilleure information et compréhension par le Groupe de l'évolution des enjeux qui affectent le sort des populations.

Le GIC remercie, le Gouvernement du Tchad – en particulier la Cellule Economique, le Gouvernement du Cameroun, le Consortium et la Banque Mondiale dont l'accueil, la disponibilité et l'appui logistique ont permis le bon déroulement de cette mission.

Le GIC recevra avec intérêt les réactions et commentaires écrits à ce rapport et, sur demande de ses interlocuteurs, se tiendra prêt à les diffuser éventuellement sur son site Internet, au www.gic-iaq.org en accord avec les conditions d'utilisation dudit site.

Le GIC appelle en particulier ses principaux partenaires à l'informer régulièrement du suivi donné aux recommandations qu'il leur adresse avant sa prochaine mission.

Tous les rapports de missions statutaires du GIC sont disponibles sur son site Internet, au www.gic-iaq.org et sur celui de la Banque Mondiale au <http://go.worldbank.org/VXYPOMINU0>.

Le Groupe International Consultatif

Mamadou Lamine Loum, Président

Jane I. Guyer

Abdou El Mazide Ndiaye

Jacques Gérin, Secrétaire Exécutif

Le Secrétariat du GIC

5 Place Ville-Marie, bureau 200

Montréal (Québec)

Canada, H3B 2G2

Téléphone : + 1 514 864 5515

Télécopieur : + 1 514 397 1651

Courriel : secretariat@gic-iaq.org

Site web : www.gic-iaq.org

Annexe 1
Chronologie des rencontres

TCHAD

Dimanche 11 janvier 2009 – N'Djaména

- Travail interne

Lundi 12 janvier 2009 – N'Djaména

- EEPCI
- Observatoire de la Pauvreté
- Union Européenne

Mardi 13 janvier 2009 – N'Djaména

- Ministère des Finances et du Budget
- Ministre de l'Agriculture
- Ministre de l'Economie et du Plan

Mercredi 14 janvier 2009 – N'Djaména

- Ministère du Pétrole
- Société des Hydrocarbures du Tchad
- Ministère de l'Agriculture
- Ministère de la Santé Publique

Jeudi 15 janvier 2009 – N'Djaména

- FMI
- ONG, Associations de Droits de l'Homme
- Ministère de l'Education Nationale
- Ministère de l'Elevage et des Ressources Animales

Vendredi 16 janvier 2009 – N'Djaména

- Inspection Générale des Finances
- Services techniques du MINFIN
- Cellule Economique
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- Secrétariat Permanent du PAMFIP
- Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle
- Ministère des Mines et de l'Energie
- Chambre de Commerce et Opérateurs économiques de N'Djaména
- Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Samedi 17 janvier – champs pétroliers³

- Village de Dokaidilti
- Schlumberger
- Village de Danmadjia
- Banc d'emprunt #9

³ GIC accompagné par l'équipe PGE d'EEPCI

Dimanche 18 janvier 2009 – Komé 5

- EEPCI : équipes EMP, construction, production, sécurité

Lundi 19 janvier 2009 – Doba

- Gouverneur du Logone Oriental
- CPG 5% et visite de projets financés sur les 5%
- Président du tribunal de Doba
- Visite de la prison de Doba

Mardi 20 janvier 2009 – Moundou

- Gouverneur du Logone Occidental
- CotonTchad
- CPPL
- Chambre de Commerce, CDE et Opérateurs économiques de Moundou

Mercredi 21 janvier 2009 – Komé 5

- Travail interne
- Esso Tchad : revue

Jeudi 22 janvier 2009 – N'Djaména

- Chambre des Comptes
- Banques d'affaires
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat
- OCOMP
- Bureau de l'Assemblée Nationale
- Ministre des Infrastructures
- Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques
- Union Européenne

Vendredi 23 janvier 2009 – N'Djaména

- Ministre chargé des Droits de l'Homme et des Promotions des Libertés
- Responsables de la presse locale
- Ambassade de France et Agence Française de Développement
- EEPCI
- PNUD
- Ministre des Finances et du Budget
- Travail interne

Samedi 24 janvier 2009 – N'Djaména

- Débriefing
- CCSRP
- Premier Ministre

CAMEROUN

Lundi 26 janvier 2009 – Douala

- COTCO
- RAPID

Mardi 27 janvier 2009 – Yaoundé

- BM
- ONG
- CPSP
- Village Nkolnkoumou⁴

Mercredi 28 janvier 2009 – Yaoundé

- MINEP
- MINFOF
- FMI
- FEDEC, WCS
- Village Nkometou I⁴

Jeudi 29 janvier 2009 – Yaoundé

- Travail interne
- Séance de recoupements COTCO-CPSP-ONG-BM-FEDEC
- BM
- Premier Ministre

Vendredi 30 janvier 2009 – Yaoundé

- Travail interne

Samedi 31 janvier 2009 – Yaoundé

- Travail interne

⁴ GIC accompagné par COTCO, ONG camerounaises et CPSP

Annexe 2

Liste des Acronymes et des abréviations

BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
bpj	Baril par jour
CAPECE	Projet de renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans le secteur pétrolier
CAS	Stratégie d'Assistance Pays / <i>Country Assistance Strategy</i>
CCSRP	Collège de Contrôle et de Surveillance des Ressources Pétrolières
CDE	Centre de Développement des Entreprises
COELOC	Collectif des Opérateurs Économiques du Logone Occidental
COTCO	<i>Cameroon Oil Transportation Company</i>
CPG 5%	Comité Provisoire de Gestion des Redevances Pétrolières de la Région Productrice
CPPL	Commission Permanente Pétrole Locale
CPSP	Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines
CRO	Agent de Relations Communautaires / <i>Community Relation Officer</i>
CTNSC	Comité Technique National de Suivi et de Contrôle
DBST	<i>Double Bitumen Surface Treatment</i>
EEPCI	<i>Esso Exploration and Production Chad Inc.</i>
EITI	Initiative de Transparence des Industries Extractives
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEDEC	Fondation pour l'Environnement et le Développement au Cameroun
FMI	Fonds Monétaire International
FODEP	Forum de dialogue État-Secteur privé
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GIC	Groupe International Consultatif
GPS	Système de Positionnement Mondial / <i>Global Positioning System</i>
IDA	Association Internationale de Développement
IGF	Inspection Générale des Finances
ITRAD	Institut Tchadien pour la Recherche Agronomique et le Développement
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LUMAP	Plan d'actions pour l'atténuation de l'impact de l'utilisation des sols / <i>Land Use Mitigation Action Plan</i>

Mcf/d	Million de pieds cubes par jour / Million cubic feet per day
MINAS	Ministère des Affaires Sociales (Cameroun)
MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (Cameroun)
MINFIN	Ministère des Finances et du Budget (Tchad)
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune (Cameroun)
MOC	<i>Management of Change</i>
OCMP	Organe de Contrôle des Marchés Publics
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONDR	Office National du Développement Rural
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAMFIP	Plan d'Actions pour la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PGE	Plan de Gestion de l'Environnement
PNIDAH	Plan National d'Intervention en cas de Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (Tchad)
PNLDAH	Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (Cameroun)
PNMD	Parc National Mbam et Djerem
PPAV	Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables
PRECESSE	Projet de Renforcement des Capacités Environnementales et Sociales dans le secteur de l'Energie
RAPID	Réseau d'Actions Participatives aux Initiatives de Développement
SFI	Société Financière Internationale
SMP	Programme de Référence / <i>Staff Monitored Program</i>
WCS	<i>Wildlife Conservation Society</i>
WWF	<i>World Wildlife Fund</i>
ZDCP	Zone de Développement des Champs Pétroliers